

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

V. MARCEAU,
Rédacteur.

ST-HYACINTHE, 15 MARS 1901

Les Institutrices de la Province de Québec

M. le Dr de Grosbois, député de Shefford, a posé au gouvernement la question suivante :

"Combien y a-t-il d'institutrices dans la province de Québec dont le traitement n'atteint pas cent dollars par année ?"

Et voici la réponse de l'Hon. M. Turgeon, réponse qui met à nu l'état pitoyable de ces personnes qui se dévouent à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse de notre pays :

"Sur les 5,461 institutrices brevetées, 1,469 n'ont pas un traitement de cent dollars par année. Sur 607 institutrices non brevetées qui, à proprement parler, ne sont pas des institutrices, puisqu'elles n'enseignent que par tolérance, 401 ont un traitement inférieur à cent dollars."

Voilà la situation dans toute sa laideur. Les institutrices sont réduites au rang des mendiants. Leur prestige est nul. Leurs connaissances sont bornées, pour la bonne raison qu'elles n'ont pas les moyens de se procurer les auteurs de littérature, de science et de pédagogie. Elles n'ont à communiquer à leurs élèves que les connaissances rudimentaires qu'elles ont acquises elles-mêmes dans les écoles élémentaires toutes plus ou moins défectueuses les unes que les autres. Et personne ne peut donner plus que ce qu'il a. Aussi, la conséquence, c'est que nos enfants sortent neuf fois sur dix des écoles élémentaires sachant à peine lire d'une manière intelligente, et souvent ne sachant pas faire une soustraction. Les noms des gouverneur et lieutenant-gouverneur du Canada et de la province n'ont jamais frappé l'oreille de ces pauvres petits, qui, au nombre de 60 à 80 par classe, suivent presque en amateurs l'école.

Les pères de famille devraient se réveiller, s'intéresser davantage à la grande cause de l'instruction publique.

La réforme scolaire s'impose. Gouvernants et gouvernés doivent marcher de paire dans cette réforme, car c'est d'elle que dépend l'avenir, le progrès et la bonne renommée de notre chère province.

Le temps est passé où il suffisait d'appartenir à telle ou telle famille ou nation pour avoir du prestige. Le temps est passé où il suffisait d'être le fils de son père pour être bien coté dans le monde.

Aujourd'hui, dans la lutte pour la vie, un homme doit se créer une position par ses connaissances, son travail, son énergie, son désintéressement et son goût au travail. Mais ce goût du travail, il faut l'appren-

dre dès son enfance. L'amour de l'étude doit être inculqué dans le cœur d'un enfant dès les premières années qu'il fréquente les écoles.

Pères de famille qui rêvez d'un bel avenir pour vos enfants, voyez à ce que leur éducation soit celle qu'elle devrait être. Patriotes, qui avez foi dans l'avenir de la province de Québec, songez qu'il en sera fait de cet avenir brillant si vous ne prenez les moyens de mieux payer nos institutrices.

Ce qu'il faut, ce sont des salaires rémunérateurs aux personnes qui se dévouent à la sainte cause de l'éducation de la jeunesse.

Ce qu'il faut, c'est un peu plus de prestige chez les institutrices, c'est beaucoup plus de connaissances, c'est une condition de leur vie améliorée, restaurée, et pour nos gouvernants à Québec moins de promesses, et plus d'actes dans cette grande voie de la réforme scolaire.

L'Hon. M. Gouin

De *L'Indépendant*, de Fall-River, Mass. :

"En banquetant l'Hon. M. Gouin, ces jours derniers, les citoyens de Montréal ont honoré le talent secondé par la persévérance et l'amour du travail.

L'Hon. M. Gouin est un studieux et un modeste, et le poste éminent qu'il occupe aujourd'hui dans le gouvernement de Québec lui a été conféré pour récompenser ses mérites personnels et les services importants qu'il a rendus à la cause libérale.

Le Serment Anti-Catholique

L'initiative prise par le parlement du Canada au sujet de l'abolition de la déclaration anti-catholique du souverain britannique, a engagé le parti national irlandais à porter la question devant le parlement de la Grande-Bretagne.

M. John Redmond a saisi l'occasion d'une proposition à l'effet d'augmenter la liste civile du roi pour poser la condition *sine qua non* de l'acceptation de la proposition par son parti. Pas d'augmentation de la liste civile du souverain, tant que celui-ci sera tenu d'insulter aux croyances religieuses de ses sujets catholiques. Mais le gouvernement ayant supplié le parti irlandais de ne pas insister, attendu qu'on se proposait de nommer un comité pour examiner la question du serment anti-catholique du souverain, en vue de l'abolir, M. Redmond a consenti à donner un sursis au cabinet Salisbury.

La Patrie

Ottawa, 12.— La proposition de M. Bourassa en faveur de l'indépendance des républiques sud-africaines, et pour faire cesser le recrutement de volontaires pour l'Afrique, en Canada, a éprouvé le sort que tout le monde prévoyait, y compris M. Bourassa lui-même. Elle a été repoussée par 144 voix contre 3 : MM. Bourassa, Angers et Monet.

Ottawa, 11 — L'honorable M. Ross, de Regina, succèdera à M. Ogilvie, comme commissaire du Yukon.

Le roi d'Angleterre a conféré au duc de York, le pouvoir d'accorder le titre de SIR à qui il voudra, dans le cours de sa visite au Canada et en Australie.

St-Jean, N. B.—Les comptes publics de la province, tels que présentés par le gouvernement, accusent un déficit de \$35,000 pour l'année dernière.

Il y a un surplus de \$6,963,048 pour les huit premiers mois de l'exercice 1900-1901 à Ottawa.

Ce que c'est que d'avoir un bon gouvernement : il n'y a plus de déficits depuis que M. Laurier dirige nos affaires publiques.

L'Hon. M. Murray a fait son exposé budgétaire à la Chambre de la Nouvelle-Ecosse.

Cette province a un surplus de \$76,861 pour l'exercice écoulé, ces dépenses ayant été de \$937,261 et ses recettes de \$1,014,123.

Ottawa.—Un certain nombre de statues de bronze sont arrivées de Paris et orneront sous peu la terrasse du Parlement. On remarque entr'autres celles de la reine Victoria, Sir Alexandre McKenzie, et le lion britannique. Ces statues sont l'œuvre de M. Philippe Hébert.

Avant son départ d'Ottawa, l'honorable M. Mulock a préparé deux améliorations importantes au service des Postes, qui vont être mises en application immédiatement.

La première est pour assurer jusqu'au montant de \$25 le contenu des lettres recommandées mises à la poste.

La deuxième est pour permettre aux facteurs qui livrent les lettres à domicile de recevoir et de donner reçu pour les lettres recommandées qui pourront être remises.

Winnipeg, Man., 9. — L'Hon. M. Greenway a répondu à la législation, hier, au discours du premier ministre, M. Roblins, sur la politique des chemins de fer du gouvernement.

Le leader de l'Opposition n'est pas entré dans une discussion détaillée du contrat, disant qu'il laisserait la discussion des points légaux à M. Myers. Le sujet principal de son discours a été le contrat entre l'Hon. Hugh-John Macdonald et un syndicat de New-York, à l'effet de construire une nouvelle ligne dans la province.

Ottawa.—Une délégation de la Halle aux Blés, de Montréal, a rencontré l'Hon. M. Bernier et lui a demandé de nommer le plus tôt possible l'inspecteur et le peseur officiels des grains à Montréal; ces nominations sont laissées à sa discrétion. La Chambre de Commerce ayant déjà demandé au gouvernement la nomination de M. Labelle, la délégation a ratifié cette requête. Elle prétend que Chicago refusera de faire du commerce à Montréal tant que ces fonctionnaires ne seront pas nommés; la nomination est urgente, car la navigation va bientôt s'ouvrir.

Le ministre a répondu que le rapport de la commission d'enquête avait changé les choses, mais que le gouvernement ne retarderait pas inutilement à faire les nominations demandées.

LEON XIII

NOUVEAU JUBILÉ

Bientôt va s'offrir une autre et superbe occasion de rendre grâce au ciel et de célébrer Léon XIII. A peine achevée, cette Année Sainte, où se sont affirmées également la vigueur du Pape et la souveraine influence de la Papauté, voici qu'un nouveau jubilé s'annonce à l'horizon. Déjà l'on y songe et même on s'y prépare.

Le 20 février 1902, le Saint-Père ouvrira la vingt-cinquième année de son règne. C'est l'année jubilaire de son pontificat, vers laquelle marche Léon XIII. Au cours de cette grande année, l'on verra l'amour et la vénération des fidèles environner le Vatican d'un suprême et splendide hommage. A Rome, un comité spécial est en formation, qui sera présidé par S. E. le cardinal Respighi, Vicaire-Général de Sa Sainteté, entouré du président de l'œuvre des congrès, du président de la société Romaine des intérêts catholiques, du comte Acquaderni de Bologne et du commandeur Tolle, de Rome. Avec le concours de Mgr Radini-Tedeschi, dont tous les pèlerins de l'Année Sainte ont apprécié le dévouement serviable et l'intelligente activité, ce comité organisera les manifestations qui du 20 février 1902 au 20 février 1903, se succéderont dans la Ville Eternelle. Il sera le guide et le conseiller des comités nationaux.

Le prochain consistoire

L'Indépendant, de Fall-River, publie ce qui suit :

Rome, 7.—On annonce officiellement qu'il y aura un consistoire du Sacré Collège, du 15 au 18 avril. Douze nouveaux cardinaux seront nommés : dix italiens et deux slaves.

NOTE. — Nous croyons savoir d'une autre source, absolument digne de foi, qu'il n'y aura que huit prélats italiens élevés au cardinalat, lors du prochain consistoire, et que deux évêques de l'Amérique septentrionale recevront la barrette cardinale.

Un de nos amis, qui vit à Rome, et qui est au courant du mouvement religieux dans le monde entier, nous répétait l'autre jour encore, dans une longue lettre, que Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, recevra en toute probabilité le bonnet rouge des cardinaux, au prochain consistoire.

Notre correspondant nous annonçait aussi que Mgr Falconio sera le successeur de Mgr Martinelli, à Washington.

Samedi, à Ste-Scholastique, le juge Taschereau a accordé la requête de M. Ethier, demandant la suspension des procédures de la contestation durant la session parlementaire.

Le juge a réservé son jugement sur la deuxième partie de la demande relative à la suspension de toutes procédures en attendant la décision de la cour Suprême sur l'inscription en appel du défendeur.

Londres, 13 — Le bruit a couru hier que les Boers avaient pris le général Kitchener et cela a affecté les "Kaffirs" au Stock Exchange.

La Famille Bruchési

Nous lisons dans le *Bulletin des Recherches Historiques* :

Le premier Bruchési qui vint s'établir au Canada, Paul-Dominique, était né à Rome, vers 1790. Il vint ici en qualité d'officier dans l'armée anglaise. Il épousa à Montréal, en 1815, Carmel Parfetti, née à Naples et arrivée au Canada vers 1809. Elle mourut à Montréal le 16 mai 1883. Son époux était mort depuis 1832. Ils eurent deux enfants :

1° Catherine Bruchési, née en 1817 et morte non mariée le 31 décembre 1882 ;

2° Paul-Dominique Bruchési, né à Montréal, le 9 juillet 1819.

Paul-Dominique Bruchési, négociant, épousa Caroline Aubry, fille de Jean-Baptiste Aubry et de Adelaïde Martin dit Ladouceur.

M. Bruchési décéda à Montréal, le 17 mai 1881. Madame Bruchési vit encore. Elle fut mère de sept enfants :

1° Marie-Caroline, née et décédée en 1854 ;

2° Louis-Joseph-Paul-Napoléon, archevêque de Montréal ;

3° Barthélemy, négociant à Montréal ;

4° André-Fortunat, décédé à l'âge d'un an, en 1860 ;

5° Charles-Benjamin, avocat, à Montréal ;

6° Jacques-Denis-Avila, décédé à Montréal, le 30 novembre 1889 ;

7° Marie-Carmélia, mariée à J. A. Plessis-Bélair, marchand de St-Eustache.

G.-F. BAILLARGÉ.

Le traité Hay-Pauncefote

L'Angleterre rejette les amendements du Sénat américain

Washington, 12.—La réponse du gouvernement au traité Hay-Pauncefote, amendé par le Sénat des Etats-Unis, a été communiquée au secrétaire Hay. Cette réponse rejette complètement les amendements faits par le Sénat, et laisse au gouvernement américain la responsabilité de toute autre action.

Lord Pauncefote s'est rendu au département d'Etat, à midi, et a lu la réponse au secrétaire Hay. Elle était sous forme d'instruction de lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères du gouvernement anglais. Lord Pauncefote a reçu instruction de déclarer au gouvernement des Etats-Unis que le gouvernement anglais ne voyait pas comment il pourrait accepter les amendements. Toute autre proposition d'amender le traité Clayton-Bulwer, de manière à permettre la construction d'un canal à travers le Nicaragua, devra être soumise par les Etats-Unis à l'Angleterre.

Le secrétaire a porté la réponse à la Maison Blanche, et s'est entretenu avec le président au sujet de l'action future du département. D'après l'impression générale, il ne sera fait aucune démarche maintenant dans le but de négocier un traité.

La réponse est faite dignement et assure aux Etats-Unis que l'Angleterre désire coopérer dans la réalisation de l'entreprise.

M. Monk, député de Jacques-Cartier, a eu le malheur de perdre mardi, sa fillette Marie Mabel, âgée de 7 ans.

Parlement Fédéral

Ottawa, 11. — La Chambre n'a siégé que jusqu'à 6 heures, aujourd'hui.

Beaucoup de députés étaient absents. Ils étaient sur différents convois, retardés par la tempête.

Tout de même, cette séance de trois heures a été fructueuse.

C'est ainsi que nous avons appris de M. Laurier qu'il n'était pas opportun d'entrer maintenant en négociations avec le gouvernement de l'île de Terre-Neuve pour faire entrer cette colonie anglaise dans la Confédération canadienne.

Répondant à Sir Hibbert Tupper, le gouvernement a déclaré que MM. Mackenzie & Mann avaient en effet produit une réclamation pour rupture de contrat en rapport avec la construction d'un chemin de fer au Yukon, mais que rien n'était encore réglé. Toute la correspondance sera soumise à la Chambre.

Le reste de l'après-midi a été consacré à une discussion qui n'intéresse que les militaires.

Il s'agissait de la formation de clubs de francs-tireurs.

L'Hon. M. Borden proposera un bill à ce sujet, dans quelques jours.

AU SÉNAT

Ottawa, 11. — Le Sénat a adopté, aujourd'hui, en troisième lecture, le bill de M. Mills immunisant le témoin dans les cours provinciales comme il l'est dans les cours fédérales.

La demande de documents de Sir Mackenzie Bowell, au sujet du câble trans-pacifique, a été accordée.

M. Mills a annoncé qu'il soumettrait un bill devant le Sénat, relativement au salaire des juges.

L'Hon. M. Perley a soulevé une petite discussion au sujet du nombre comparativement restreint de représentants de la classe agricole, au Sénat. Il y avait 22 sénateurs cultivateurs à l'époque de la Confédération. Il n'y en a plus que 6.

L'Hon. M. Mills a calmé l'honorable sénateur timoré.

Parlement Provincial

Québec, 11. — La séance de cet après-midi s'est ressentie des effets de la tempête sous le rapport du nombre de la députation, mais non sous celui de l'importance des travaux législatifs.

On sait que tous les trains étaient en retard.

A trois heures, le nombre des députés s'élevait à peine à quinze à 4 heures, ce nombre était porté à 25 environ, et la Chambre se mit alors à la besogne. Quelques instants plus tard, un nouveau contingent de six à sept députés vint grossir les rangs de nos législateurs.

Quelques bills d'intérêt public furent présentés :

Loi amendante la loi concernant les arpenteurs.

M. Roy, député de Montmagny, qui est le promoteur de ce projet, en explique la nature, en disant que la mesure enlève certains droits mais bien peu, aux arpenteurs qui, tout en étant employés civils, pratiquent leur profession.

Le projet de loi est lu pour la 2e lecture.

En réponse à une interpellation, M. Parent a dit que le gouvernement exerçait un contrôle effectif sur le Parc des Laurentides et qu'il n'avait pas l'intention d'en diminuer l'étendue.

L'Hon. M. Flynn a demandé production de toutes pétitions se rapportant au chemin de fer de la Baie des Chaleurs. M. Flynn se plaint qu'en produisant les pétitions on n'ait pas donné le nom des signataires.

La Chambre fut saisie ensuite d'un important projet de loi ministériel intitulé : Loi concernant les

conseils de conciliation et d'arbitrage pour régler les différents industriels et proposé, en deuxième lecture, par l'Hon. M. Gouin, ministre des Travaux Publics.

L'honorable ministre appuya sa proposition d'un excellent discours, rempli d'arguments et de preuves remarquables par leur lucidité et leur justesse.

MM. Flynn, Pelletier, et Chicoyne ont aussi pris part au débat. Tous ont été unanimes à féliciter le commissaire des travaux publics.

Les comités siégeront matin et soir le mardi, mercredi et jeudi, et la Chambre siégera samedi matin. De cette manière, on espère proroger le 23 du courant.

Une députation de Montréal a demandé au gouvernement la suspension de la chasse au canard le printemps. En réponse, le gouvernement a décidé de retarder l'ouverture de la saison de chasse jusqu'au 15 septembre, mais il a décidé, sur les instances de M. Allard, de ne pas prohiber la chasse au canard, le printemps.

Parlement Impérial

Londres, 8 — En prévision des scènes animées qui pouvaient résulter de la suspension des nationalistes irlandais et des proportions de punition de M. Balfour, il y avait foule à la Chambre des Communes, hier. Les galeries étaient bondées de spectateurs, parmi lesquels un grand nombre de pairs et de dames.

Les députés irlandais sont très satisfaits des dépêches de leurs frères de Chicago et de Boston, envoyées à leur président, M. Redmond.

M. Balfour a présenté son amendement au règlement sur la suspension des députés récalcitrants, et a déclaré que si les membres qui avaient été suspendus du service dans la Chambre refusaient d'obéir aux ordres de l'orateur ce dernier devait employer la force au besoin. La lecture de l'amendement proposé fut accueillie par des murmures du côté irlandais et par des applaudissements frénétiques de la part des autres membres. En appuyant la motion, M. Balfour a dit qu'il était nécessaire de sévir contre tout député qui commettrait une offense contre la Chambre.

M. John Redmond s'est levé et a dit que ce qui était arrivé n'était qu'une juste protestation contre les injustices de la Chambre.

Lord Hugh Cecil, conservateur, proposa que tout député récalcitrant fut jeté en prison.

M. Balfour s'opposa à la motion, à cause de la trop grande responsabilité du gouvernement, et lord Hugh Cecil retira son amendement.

Après plusieurs discours passionnés qui ont amené des scènes tumultueuses, 421 votes ont été enregistrés contre l'amendement.

Après de longues heures d'une séance mouvementée, la motion Balfour, pourvoyant à ce que les députés récalcitrants puissent être suspendus, a été adoptée par un vote de 264 voix contre 51.

La Chambre s'est ajournée à 3 heures 40.

Londres, 12 — A la chambre des Communes, hier, M. Charles McKinnon Douglas, libéral, a demandé des explications au sujet de la retraite du major-général Colville, renvoyé en Angleterre par lord Roberts, pour cause d'incapacité. M. Brodrick, secrétaire de la guerre, assura qu'il aurait mieux aimé garder le silence, mais que, puisqu'on l'y forçait, il dévoilerait l'entière vérité.

A Sanna's Post, le général Colville fatiguait inutilement ses soldats tandis que les Boers enlevaient

tranquillement les canons. En plusieurs circonstances il montra une telle absence de décision qu'il perdit la confiance de lord Roberts.

Après la malheureuse reddition de Lindley, le secrétaire de la guerre demanda, de concert avec lord Roberts, la démission de Colville. M. Brodrick ajoute qu'il ne se laissera pas influencer par les amis du général qui réclament en sa faveur.

Sir Michael Hicks Beach, chancelier de l'Echiquier, proposa de nommer un comité pour examiner la nouvelle liste civile, espérant qu'elle serait certainement augmentée. Le roi Edouard qui depuis longtemps occupe une position exceptionnelle, doit aussi faire des dépenses exceptionnelles. Il exprime l'espoir que le comité choisi à cette fin agira avec esprit de justice pour la couronne et pour le peuple.

M. John Redmond, le chef du parti irlandais, refuse de donner aucune attention à ce sujet si le gouvernement ne promet d'amender le serment anti-catholique que l'on exige du roi à son couronnement. Mais sur l'avis de M. Balfour qu'un comité va être incessamment nommé pour étudier la question, M. Redmond retire son opposition pour le moment. Le comité est alors formé.

LE ROI EDOUARD VII

Edouard VII est-il dans son droit en se faisant appeler Edouard VII ?

Certains prétendent qu'il devrait s'appeler Edouard X, attendu que 3 rois d'Angleterre, du temps des Saxons, ont porté, avant le roi normand Edouard Ier, ce même nom d'Edouard.

D'autres, au contraire, objectent que le fils de la reine Victoria, pour la plus grande partie de l'empire britannique, est Edouard Ier, car Edouard VI ne régnait que sur l'Angleterre et l'Irlande. Or, aucun Edouard n'a encore régné ni sur l'Ecosse, ni sur les Indes, ni sur l'Australie, ni sur le Cap, etc., et, du reste, ce ne sont pas les rois d'Angleterre qui sont montés sur le trône d'Ecosse, mais les rois d'Ecosse, qui sont montés sur le trône d'Angleterre.

Que la logique le veuille ou non, Edouard VII continuera à s'appeler Edouard VII.

Attentat contre le Roi Edouard VII

Paris, 11. — Cheiro, le fameux Cheiro, avait prédit en juillet 1900 la mort de la reine Victoria.

Il annonce maintenant que le roi Edouard VII sera peut-être tué en mai ou en juin prochain.

Cheiro, qui demeure à Paris, rue Clément Marot, prétend avoir découvert un nouveau système pour prédire les événements importants de la vie humaine.

Interrogé au sujet de la date à laquelle la reine Victoria devait mourir, en juillet 1900, il avait dit : "Je crains qu'elle ne succombe en 1901."

Il y a quelques jours, un rédacteur de l'*American Register* l'a consulté sur le sort du roi Edouard VII.

Cheiro a prononcé cette prophétie :

"Je prédis que vers le mois de mai ou de juin de l'année courante, on commettra contre le roi Edouard VII un attentat qui causera peut-être sa mort. A la même époque, on découvrira un attentat socialiste contre la famille régnante."

Et il a ajouté :

"En 1901, d'avril à juin, il y aura une rébellion dans la colonie du Cap, et une seconde, plus sérieuse, aura lieu d'octobre à décembre."

EN AFRIQUE

Le Cap, 11 — Deux rebelles qui ont fait dérailler un train à Taai-bosch ont été condamnés à mort par une cour martiale, D'autres ont été envoyés en prison.

Lourenço-Marques, 11 — Le transport "Zaire" est parti aujourd'hui pour Lisbonne, ayant à bord 103 familles boers y compris celles de l'ex-auditeur général Marais et du commandant de Kock.

Le Cap, 11 — Le colonel Girouard a visité aujourd'hui Grahamstown et a inspecté les retranchements que l'on construit pour la défense de la colonie.

Le commando de Kritzenger est à Murraysburg, dans le district de Beaufort Ouest.

Le commando compte 1,000 hommes environ qui ont très peu de munitions. La plupart des recrues hollandaises du Cap n'ont pas de fusils.

Paris, 11 — La première réunion des délégués européens et américains en faveur des Boers vient d'avoir lieu ; elle avait pour objet de demander la fin de la guerre. Les délégués se proposent de rédiger un appel à l'Angleterre, sollicitant la cessation des hostilités et priant d'accorder l'autonomie aux deux républiques de l'Afrique du Sud. Le sénateur Pauliat présidait la réunion d'hier.

Londres, 11 — On n'a reçu aucune nouvelles récentes des négociations entre Kitchener et Botha. Le *Daily Mail* croit que Kitchener exige la capitulation sans conditions et que la question du futur traitement des Boers a été référée à Londres. On croit que M. Kruger, par l'entremise du Dr Leyd, a adressé une longue dépêche à Schalkburger, lui demandant des détails sur les négociations.

Le Cap, 11 — Les rapports officiels relatifs à la peste bubonique au Cap, disent que 22 personnes sont mortes de cette maladie et que l'on a signalé 102 cas.

Hier, plusieurs Malais se sont réunis pour s'opposer au transport d'un de leurs compatriotes pestiféré et de plusieurs autres personnes qui l'avaient approché. La police a été repoussée. On appréhende d'autres troubles.

Bloemfontein, 11 — On rapporte que le général Dewet se dirige vers le nord à raison de 25 milles par jour, et se propose de traverser la voie ferrée à l'est. Il doit être maintenant à l'ouest de Kroonstadt. Plusieurs petits commandos sont maîtres de la partie sud de l'Etat d'Orange.

Il est impossible de ne pas constater qu'un grand nombre des anciens ennemis de l'Angleterre dans le Sud-Africain se rangent maintenant du côté des Anglais. Les compagnies de Brandfort, de Kroonstadt et de Bloemfontein sont maintenant armées contre les Boers. Ils disent qu'ils ne se proposent pas de combattre leurs anciens camarades, mais de défendre leurs propriétés contre les maraudeurs.

Le *Daily News* fait ce matin l'importante déclaration suivante :

"Nous sommes d'avis que le gouvernement a largement modifié sa politique de reddition sans condition ; nous croyons que lord Kitchener a été autorisé à offrir l'amnistie aux Boers et à leurs chefs, excepté à ceux dont la forfaiture a été clairement prouvée. Seuls, les rebelles du Cap seront punis par la perte de la franchise électorale.

"On prêtera de l'argent aux Boers pour leur permettre de réta-

blir leurs fermes et d'acheter des animaux, et, en fin de compte, le gouvernement offrira un gouvernement civil dès que les commandos auront fait leur soumission. Ce sera probablement sous la forme dite *colonie de la Couronne*, mais avec une concession importante conseillée par sir Alfred Milner, c'est-à-dire la constitution d'un conseil comprenant des Boers de position, comme Botha, Lucas, Myer et Sshalk-Burger."

Le crut courait à la Bourse hier que le gouvernement allait faire un emprunt de guerre de \$50,000,000, en consolidés.

Bruxelles, 12. — Le Dr Leyds annonce que M. Kruger ne reconnaîtra pas les négociations de capitulation entre le général Botha et lord Kitchener.

Londres, 12. — Au ministère de la Guerre, on déclare n'avoir aucune nouvelle récente des négociations de capitulation. On croit que l'armistice expire le 14, et que Botha capitulera. Quant aux autres, on doute.

Paris, 12 — L'Union Internationale Fédérée pour l'indépendance des Boers, ayant des délégués de la plupart des pays d'Europe, a adopté, aujourd'hui, une résolution d'adresser une protestation aux divers gouvernements contre la conduite de la Grande-Bretagne, qu'elle accuse de violer la convention de La Haye. Il a été décidé d'organiser une confédération internationale des comités pro-Boers.

EN CHINE

Pékin, 10 — Li Hung Chang est encore gravement malade et ses médecins disent que sa vie ne tient plus que par un fil.

Londres, 10. — Le correspondant du *Standard*, à Tien-Tsin, affirme que des pamphlets vilipendant les étrangers et incitant les Boxers au massacre sont distribués en abondance, dans toutes les parties de l'empire chinois.

Berlin, 10 — Le War office a reçu la dépêche suivante du comte Von Waldersee :

Pékin, 10 — La colonne du colonel Ledebur a fait l'assaut d'une porte de la grande muraille, quatre vingt milles à l'ouest de Pao Ting Fu, vendredi, le 8 mars, et a pris quatre canons.

Shanghai, 10 — Des dépêches de Lanchan, affirment que le général Tung Fu Hsiang, avec 20,000 hommes, et le prince Tuan, avec 10,000 hommes, sont à Nong Hsu, prêts à résister à toute tentative d'arrestation.

La *China Gazette* annonce que Sheng, le taotai, a présenté un mémoire au trône demandant l'abolition des droits de Likin, et que tous les vice-rois et les gouverneurs appuient sa demande.

Londres, 11 — Le correspondant du *Daily Mail* à St-Petersbourg, dit : "La signature de la convention de la Mandchourie par la Chine est à peu près assurée, parce qu'en août dernier, la Russie a envoyé 7,500 poods d'argent en barre à l'impératrice douairière."

On ne croit pas que les puissances s'opposent aux plans de la Russie.

Londres, 9 — Lin Kuk Yi, le vice-roi de Nankin, a fait appel à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, annonce le correspondant du *Daily Express* à Shanghai, afin que ces deux puissances soutiennent la Chine contre les empiétements de la Russie dans la Mandchourie.

Une dépêche du *Daily Mail* le 8 mars, venant de Kobe, annonce qu'il y a beaucoup d'activité dans les cercles politiques et militaires japonais, au sujet de l'action des Russes. Il paraît que 600 marins russes ont débarqué à Masaparo, Corée, avec dix canons. Dans l'opinion du gouvernement britannique une nouvelle crise surgit en Extrême-Orient plus grave que les troubles qui ont jusqu'ici fixé l'attention du monde entier. La conférence tenue mercredi entre l'ambassadeur américain et lord Lansdowne, n'avait aucun rapport avec l'affaire du canal du Nicaragua, qui est, paraît-il, peu de chose comparé à la situation présente en Chine.

Shanghai, 8 — Le vice-roi Lin Kun Yi, a présenté un mémoire au trône, favorisant l'établissement d'une constitution, la réforme du système scolaire, le choix de personnes compétentes dans le service civil, la création d'une armée par conscription, etc.

Europe

Londres, 12. — Lord Pauncefoot, ministre anglais à Washington, a été fait membre du Conseil Privé.

Amsterdam. — La reine Wilhelmine et le prince Henry ont reçu des députations qui leur apportaient des cadeaux de nocce. Le cadeau de la nation consiste en un diadème, une rivière et deux bracelets en diamants et en saphirs.

Les compagnies de chemins de fer ont fourni un train royal complet.

Berlin, 11 — On dit dans les cercles de la cour que le maréchal Roberts a renvoyé, "avec tous ses remerciements," à l'empereur Guillaume les insignes de l'Aigle Noir, à lui conférés lors de la visite en Angleterre de l'empereur, après avoir lu les commentaires peu favorables à ce sujet, de la presse allemande.

Cela explique pourquoi la nomination n'a pas paru au *Moniteur de l'Empire*.

Londres, 9. — Le correspondant du *Daily Mail*, à Copenhague, écrit ce qui suit :

"Le gouvernement des Etats-Unis a adressé au gouvernement du Danemark une note menaçante et l'avertit qu'il ne permettra pas la cession des Antilles danoises à aucune autre puissance. Si le Danemark se refuse à se désaisir de ses possessions, les Etats-Unis demandent que la neutralité sur terre et sur mer soit scrupuleusement observée et que leur sphère d'influence soit respectée."

Londres.—L'itinéraire de la visite au Canada du duc et de la duchesse de Cornwall et York, vient d'être publiée comme suit :

Arriveront à Halifax, le 15 septembre.

Quitteront Halifax, le 17 sept.

Arriveront à Québec, le 20 sept.

Quitteront Québec, (au retour), le 17 octobre.

Arriveront à St-Jean, le 22 oct.

Quitteront St-Jean, le 25 oct.

Arriveront à Portsmouth, le 1er novembre.

C'est l'intention présentement du duc et de la duchesse de visiter Vancouver, entre le 20 septembre et le 17 octobre, passant par les Etats-Unis à leur retour.

Constantinople, 10 — Par des affiches placardées dans les rues de Stamboul, le jeune parti turc menace de répondre par des actes de violence aux actes de violence du gouvernement.

Dans l'une de ces affiches il est dit que la Turquie est descendue au

rôle d'instrument entre les mains de la Russie et de l'Allemagne.

Rome.—Un personnage ecclésiastique haut placé, qui est en relations étroites avec la Sacrée Congrégation de la Propagande, dit que cette dernière attend certains documents concernant les prêtres mentionnés par le délégué apostolique de Washington, avant d'annoncer le nom du successeur de feu Mgr Healy, au siège épiscopal de Portland, Maine.

A quoi se rapportent ces documents qu'on attend avec une impatience manifeste ? Il est impossible de le savoir. Mais on peut être sûr qu'ils sont d'une importance exceptionnelle.

Parmi les prêtres dont on parle comme devant succéder à Mgr Healy, se trouve M. l'abbé Narcisse Charland, de Waterville. On dit même que depuis quelque temps ses chances de succès ont augmenté sensiblement.

Madrid, 7. — Le nouveau ministère espagnol est composé comme suit :

Premier ministre.—M. Sagasta. Affaires étrangères.—Duc Almodor del Rio.

Finances.—M. Urzaiz. Guerre.—Général Weyler.

Intérieur.—M. Moret. Marine.—Duc de Veragua.

Travaux Publics.—M. Villameva. Justice.—Marquis de Terverga.

Instruction publique.—M. Romanones.

M. Sagasta, chef du parti libéral, se propose de dissoudre la chambre, d'avoir les élections en mai, et de convoquer le parlement en juin.

El Herald dit que les carlistes ont des armes et des munitions cachées dans la province de Gérone, et qu'ils ont l'intention de se soulever, l'été prochain.

Recherches Historiques

Sommaire de la livraison de mars : Sainte-Marie de Sayabec, Eugène Rouillard ; Testament de M. de Frontenac ; Saint-Luc, S. A. Moreau, Ptre ; Les prêtres nés à l'Islet, (Addition) ; Guillaume de Chazelles, Régis Roy ; Lettre de M de Salaberry, père du héros de Châteauguay, à sir George Prevost ; Juges Canadiens-Français nommés de 1775 à 1812, Ignotus ; Le carême autrefois, P. G. R. ; Baie des Puants ; Membres du Conseil Spécial, F. J. Audes ; Le premier bateau à vapeur canadien, Eugène Rouillard ; L'abbé de Saint-Marc, P. G. R. ; Supérieurs du Séminaire de Québec, R. ; La Sœur Marie Morin, Ignotus ; Le service postal au commencement du régime anglais, E. Cruikshank ; La famille Bruchési, G. F. Baillargé ; Le Capitaine William G. Robins, L'abbé J. O. Prince ; Questions, etc.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

ON DEMANDE pour la manufacture de Corsets, de Farnham, 7 demoiselles pour assembler les corsets, et trois pour travailler sur les machines à 5 aiguilles.

On demande aussi un tailleur de corsets.

S'adresser par lettre à FARNHAM CORSET CO

Gaz vs Charbon

Vu le prix élevé du bois et du charbon, plusieurs familles sont à s'installer pour ne faire usage que du gaz pour la cuisine et pour les bains. Pour les bains, nous avons vu un appareil connecté directement sur la pression de l'aqueduc qui chauffe l'eau en 2 minutes.

Si la compagnie du gaz n'élève pas ses prix, nul doute que c'est le combustible le plus économique dans le moment.

TÉLÉPHONE BELL 61.

TEL. DRUMMONDVILLE

IMPRIMERIE
...DE...
LA TRIBUNE.



Impressions
Commerciales
de
toutes sortes



Catalogues, Pamphlets,
Factums, Listes de Prix,
Blancs de Comptes,
Menus,
Cartes d'Affaires,
Circulaires,
Programmes, etc., etc.

SPÉCIALITÉ :

Impressions en Or et en Couleur.

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone.
Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés.
Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

BUREAUX ET ATELIERS :

Batisse du Grand Hotel,

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM,

ST-HYACINTHE.

A. DENIS, prop.



CHEMINS DE FER

Les trains laissent St Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc., 12.10 et 7.50 P. M.

Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R. — Allant à Montréal, 5.30, 7.20, 10.04, A. M., 5.25 P. M.

Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.25, 9.58 P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 6.00, 9.14 A. M., 7.50, 9.53 P. M.

Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 6.00 P. M

D. C. R.—Allant à Nicolet, 6.02 P. M.

Q. S. R.—Allant à St-Jean, 9.00 A. M., et 5.00 P. M.

Allant à Sorel, 9.00 A.M., et 7.30 P. M.

7 Décembre 1900.

St-Hyacinthe Illustré

Historique de St-Hyacinthe (Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures

EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts. En vente seulement au Bureau de CE JOURNAL

INSIGNES

SUR

RUBANS

CELLULOÏD

et METAÏ

POUR

Sociétés Religieuses

et de Bienfaisance

CERCLES, AMATEURS,

ETC., ETC.

S'adresser au

BUREAU DE "LA TRIBUNE",

ST-HYACINTHE

Nouveau Manuel du Précieux Sang

— OU —

LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Contre un grand nombre de pieuses pratiques prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, e vingt-deux "Entretiens avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement.

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, 80c, 90c, \$1.00. Reliure de luxe \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, la demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG, St Hyacinthe, P. Q.

MIEL

Miel pur, qualité supérieure à vendre au monastère du Précieux-Sang, St Hyacinthe.

Cartes d'Affaires.

BOURGAULT & MARCEAU

AVOCATS

11 Rue St-Denis, - - ST-HYACINTHE.

BLANCHET & CHICOYNE

AVOCATS,

107 Rue Girouard - - - - ST-HYACINTHE.

BOISSEAU & PAZINET,

NOTAIRES

18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

BERNIER, MORIN & BORDUAS,

NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure, 169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

P. I. MESSIER

Avocat

14 Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

J. O. BEAUREGARD,

Avocat

9 Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

ASSURANCE SUR LA VIE

"LA CANADIENNE"

Représentant pour St-Hyacinthe et le District

U. LEVEQUE,

Ass.-Surintendant.

808 Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

L. E. MOREL, De la maison CASAVANT FRERES, ST-HYACINTHE.

ACCORDEUR de PIANOS Prix : \$1.50 Adresse : Hotel Ottawa Tel. 46.

Cartes de Visite

COMMANDEZ VOS

CARTES DE VISITE

AU BUREAU DE....

LA TRIBUNE

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE

Propriétaire du célèbre



PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, CIDRE CHAMPAGNE, Etc.,

Alp. Poirier

Commerçant de Foin

St-Hilaire, Qué.

M. POIRIER a ouvert un bureau à l'hôtel Ottawa, St-Hyacinthe, où les cultivateurs peuvent se renseigner le samedi — j. u. c.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PÈRES DOMINICAINS

du Couvent de Saint-Hyacinthe,

(32 pages avec illustrations).

ABONNEMENT - - \$1.00 PAR AN

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

PORTES, CHASSIS

JALOUSIES

Moules, Plinthes, Etc.,

AUSSI

BOIS DE SCIAGE.

Séché à la vapeur, préparé et brut,

Bois de Charpente et Bardeaux,

Blanchissage, Emboutage

Sciage.

Tout ouvrage fait promptement.

Satisfaction garantie.

Coin des rues... St-Joseph et St-Antoine

St-Hyacinthe

En Ville

Faveur obtenue

Une personne remercie le Sacré-Cœur de Jésus, pour une faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

Retraite

La cérémonie de clôture de la retraite des Demoiselles a eu lieu à la Cathédrale, dimanche, après vêpres. —Dimanche soir, à 7½ hrs, commençait la retraite des hommes mariés. Elle se terminera dimanche prochain.

Prochain retour

MM. Richer, Gadbois, Richer, Arpin et Brien, membres du Régiment de St-Hyacinthe, qui sont en garnison, à Halifax, depuis mars 1900, termineront leur engagement dans quelques jours. Ils sont attendus à St-Hyacinthe vers le 20 courant.

Soirée de Charité

Nos lecteurs ne doivent pas oublier la soirée de charité qui aura lieu, mardi le 19 courant, à la salle du Marché.

Le programme est des plus varié : Chœurs de chant, musique, déclamation, récitation, opérette, etc.

Nous aurons l'avantage d'entendre M. Saucier et Mlle Bélanger, de Montréal, et plusieurs amateurs de St-Hyacinthe.

Conseil de Comté

A la séance régulière du Conseil de Comté, tenue le 13 courant, M. J. B. St-Pierre, maire du village de La Providence, a été élu préfet.

Des résolutions de félicitations furent passées à l'occasion de l'élevation, au banc judiciaire, de l'Hon. R. E. Fontaine, qui fut préfet pendant vingt ans.

Le reste de la séance a été consacré surtout à l'enquête et aux plaidoeries sur la question de l'ouverture d'une route entre le Point du Jour et le Grand St-André, dans St-Thomas d'Aquin. Le conseil de cette paroisse avait refusé l'homologation du procès-verbal, mais, sur appel, le Conseil de Comté l'a accordée.

MM. Beauparlant & Marin représentaient les appelants.

Accident

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales est arrivé mardi après-midi à Ste-Rosalie.

La victime est M. Olivier Jacques de cette ville, le père des Drs Olivier et Ulric Jacques.

M. Jacques s'en revenait à St-Hyacinthe en voiture. En traversant la ligne du Grand Tronc, à Ste-Rosalie-Junction, l'express, dû ici à 5,25 heures, a frappé sa voiture ; le cheval a été tué instantanément et M. Jacques a été lancé à 20 pieds plus loin, à quelques pas de la ligne. Il s'est infligé une grave blessure à la tête et des contusions sur le corps.

Le mécanicien a stoppé la locomotive et on a ramené la victime à St-Hyacinthe sur le même convoi.

M. Jacques n'a aperçu l'express qu'un instant avant l'accident. Des convois à marchandises, qui stationnaient sur la ligne de l'Intercolonial l'ont empêché de le voir plus tôt.

Quand le mécanicien a mis le sifflet d'alarme en action il était trop tard. D'après la version de deux personnes, qui suivaient M. Jacques en voiture, le sifflet aurait crié presque au moment de l'accident.

Le cheval tué était une bête de valeur ; la voiture et le harnais ont été mis en pièces. Trois veaux, que M. Jacques amenait à sa bouche, n'ont aucun mal.

Il est tout probable que M. Jacques réclamera des dommages-entérés.

L'Union

Opticien

M. E. H. Decelles, opticien, sera à la pharmacie Brodeur, du 15 au 19 courant. Avis à ceux qui ont besoin de bonnes lunettes.

Les Strathcona

Les Strathcona sont passés à St-Hyacinthe, dimanche matin, vers 7.35 hrs, et sont débarqués à Montréal, à l'Hôtel St-James, sous la direction de M. J. F. Dion.

Déménagement

Mme J. A. N. Brodeur, modiste, informe sa clientèle qu'elle a transporté son magasin au No 118, rue St Antoine, porte voisine du magasin de M. A. Lapaline.

Les Dames et Demoiselles sont cordialement invitées à venir voir les dernières nouveautés en fait de Chapeaux, Bonnettes, Fleurs, Chiffons, Rubans, etc.—I5-4-1.

Le Concert de Charité

La musique d'orchestre que l'on entendra au Concert de Charité, le 19 mars, dans la déclamation *La Fiancée du Timbalier*, est de la composition de notre distingué professeur, M. Léon Ringuet.

On aura aussi le plaisir d'entendre M. Alexandre Sylvios dans sa chanson lyrique : *Imitation d'Albert Chevalier*, (en costume), et M. Ringuet au piano.

Machines Duplessis

Les deux fameuses machines à cheville les chaussures et à battre les semelles, brevetées par notre concitoyen, M. Elouild Duplessis, et qui ont obtenu, à l'Exposition de Paris, la plus haute récompense, continuent à être en grande faveur auprès des fabricants de chaussures.

Plusieurs de ces machines, sorties des ateliers de La Cie C. A. Hamel, de cette ville, sont déjà en opération chez un grand nombre de manufacturiers, tant du pays qu'à l'étranger.

MM. Séguin, Lalime & Cie, de St-Hyacinthe, Thos Mignier, J. F. Lachance, Vermette et Thivierge, The Dominion Shoe Co., J. H. Larochelle, B. Crépault, Jos. Poirier et autres, de Québec ; H. H. Crosby, de Hebron, N.E. ; Nutt & Pratt, Felch, Brackett et autres, des Etats-Unis ; J. B. Hunt & Co., de Londres ; Dressoir et Pémartin, de Paris, A. Beaufils, de Blois, France ; Kents, de Frankfort, Allemagne ; Frankel, de Tamesvar, Hongrie ; Worff, de Vienne, Autriche, et autres fabricants européens, emploient ces machines depuis plusieurs mois à leur parfaite satisfaction.

M. Hamel vient de recevoir de M. Béland, le représentant de la Cie Duplessis, à Paris, une nouvelle commande de quinze chevilleuses et huit batteurs de fonds, pour divers clients d'Europe.

M. Turner, l'agent de l'Australie, veut quatre machines sans délai.

M. Dauna, l'agent du Chili, veut aussi plusieurs machines, pour lui et les fabricants de son pays.

Et Geo. Gamagami, du Japon, écrit directement à la Cie Duplessis, de lui envoyer pour sa fabrique deux de ces machines, qui l'ont émerveillé à l'Exposition de Paris.

Pour faire face à ces demandes, et à celles qui suivront, M. Hamel a considérablement augmenté la main-d'œuvre et l'outillage de son usine.

De son côté, M. Duplessis, dont le génie inventif est toujours en éveil, a cru devoir cesser la fabrication de ses deux premières inventions, qu'il a rendues parfaites par les améliorations qu'il y a apportées, pour construire une nouvelle machine à clouer les semelles des chaussures, qu'il vient d'inventer.

On dit beaucoup de bien de cette nouvelle machine, qui est appelée à rendre un grand service à l'industrie de la chaussure.

Séance au Séminaire

Mercredi soir, à l'occasion du 8e anniversaire du sacre de Mgr Decelles, évêque de Druzipara, les élèves de l'Académie Girouard, du Séminaire de St-Hyacinthe, avaient préparé une séance académique.

Ce fut un assez beau succès. Le discours du président de l'Académie, M. Joubert, mérite une mention spéciale. Il y a certainement chez cet académicien, du talent véritable, des dispositions littéraires, et une diction assez parfaite. Avec du travail et de l'étude, M. Joubert est certain de réussir.

Nous avons aussi assisté à une séance mouvementée de la Chambre française, en miniature. Cette séance n'était certainement pas croquée sur le vif. D'ailleurs, il s'agissait de rendre un extrait du beau et grand discours du comte de Mun en réponse à M. Viviani, attaquant les congrégations religieuses. Le comte de Mun a une éloquence qui ne s'imite pas, une tournure d'esprit qu'on ne peut pas reproduire. Cependant, M. A. Brosseau, jeune déclamateur de talent, a certainement eu de beaux mouvements d'éloquence, et il mérite des félicitations.

Quant au parallèle établi entre Mgr Raymond et J. J. Rousseau, comme éducateurs de la jeunesse, par M. Ouimet, tout ce qui fut dit était bien, était exact et tout à la louange de l'académicien.

Il y eut plusieurs déclamations bien rendues. Mentionnons entr'autres M. Damien Bouchard, fils d'un de nos concitoyens de St-Hyacinthe, et M. Fortin.

En somme, c'est un succès pour les jeunes académiciens, qui ne pourront jamais se livrer avec trop d'ardeur aux travaux de l'esprit. Qu'ils travaillent, qu'ils étudient, et ils se prépareront un avenir brillant pour eux et utile à leur pays.

Recensement

Voici comment est divisée la province de Québec, pour les fins du recensement :

Division No 1.— Jean C. Langelier, de Québec, commissaire divisionnaire. Beauce, L'Islet, Bellechasse, Bonaventure, Montmagny, Montmorency, Champlain, Portneuf, Charlevoix, Québec-Centre, Chicoutimi et Saguenay, Québec-Est, Dorchester, Québec-Ouest, Kamouraska, Gaspé, Québec-Comté, Rimouski, Lévis, Témiscouata.

Division No 2.— John Morrell MacKenzie Duff, de Montréal, commissaire divisionnaire. Beauharnois, Missisquoi, Brome, Montréal, (St-Antoine, Ste-Anne, St-Laurent), Châteauguay, Richmond et Wolfe, Compton, Shefford, Drummond et Arthabaska, Sherbrooke, Huntingdon, Stanstead, Mégantic.

Division No 3.— Jos. N. Lemieux, de St-Hyacinthe, commissaire divisionnaire. Bagot, Nicolet, Berthier, Richelieu, Chambly et Verchères, Laprairie et Napierreville, St-Jean et Iberville, Lotbinière, Trois-Rivières, St-Maurice, Maskinongé, Yamaska.

Division No 4.— Dr Geo. A. Labombe, de Montréal, commissaire divisionnaire. Argenteuil, Montcalm, Deux-Montagnes, Montréal, (St-Jacques, Ste-Marie, Hochelaga), Pontiac, Jacques-Cartier, Soulanges, Labelle, Terrebonne, L'Assomption, Vaudreuil, Laval, Wright, Maisonneuve.

Voici les noms des commissaires de comté, pour le District de St-Hyacinthe :

BAGOT.— Jos. M. Bordua, notaire, de Acton-Vale.

ROUVILLE.— Pierre Dussault, de St-Césaire.

ST-HYACINTHE.— I. D. Rainville, marchand, de Ste-Madeleine.

Conseil de Ville

8 Mars 1901.

Présents : Son Honneur le Maire E. H. Richer, MM. les échevins O. Brodeur, Jos. Chenette, P. Authier, Frs Gervais, H. Gemme, E. Clapin, et A. Perrault.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Le rapport du travail des pompes constate que pendant les derniers sept jours il a été puisé 5,407,056 gallons d'eau, et brûlé 19,175 lbsde charbon. Il a été déposé dans les archives.

Le greffier donne lecture d'une lettre de M. H. Tessier. Ce monsieur demande au Conseil la remise d'une piastre sur une taxe de \$2.00 qu'il a payée il y a quelques mois, pour un cheval qu'il avait alors en sa possession.

Il allègue pour raison qu'il n'a gardé le cheval que 5 mois et qu'il avait payé pour un an.

Dans la deuxième partie de sa lettre, M. Tessier avertissait la corporation que son cheval s'était blessé à l'épaule par suite du mauvais état dans lequel se trouvait la rue Raymond quand cet accident est arrivé. Le greffier n'a pas donné la lecture de cette deuxième partie ; M. Tessier lui a dit qu'il voulait la modifier.

L'échevin Chenette informe le Conseil qu'il a fait visiter les lieux par des employés de la ville et que ceux-ci lui ont dit qu'il n'y avait aucune négligence de la corporation. Le cheval de M. Tessier s'est blessé parce que l'homme qui le guidait l'a dirigé à côté du chemin.

M. Chenette fait aussi remarquer que le Conseil devrait prendre des mesures pour assurer l'exécution du règlement concernant le déblaiement des trottoirs et la propreté des rues. Il y a plusieurs personnes, dit-il, qui négligent d'étendre de la cendre sur leur trottoir ou qui jettent leurs déchets dans le chemin public. Tous les accidents, qui résultent de ces négligences, sont imputés à la corporation et il s'en suit des poursuites qui nous coûtent cher. Nos hommes de police devraient rapporter tous ceux qui enfreignent cette loi pour faire cesser un tel état de chose.

La lettre de M. Tessier a été laissée sur la table pour considération.

Le Conseil autorise le paiement des comptes qui lui sont présentés.

Parmi ces comptes nous remarquons \$75 de dommages-intérêts que la ville a payé à M. E. Fee pour l'accident qui lui a été occasionné par un bloc de glace qu'un camionneur avait échappé sur la rue.

Madame Lafond, ancienne propriétaire de l'Hôtel Richelieu, de Montréal, demande au Conseil l'homologation d'une licence d'Hôtel. Cette requête est accompagnée de certificats ; elle a été laissée sur la table.

Les membres de la Garde Salaberry demandent, par lettre, au Conseil, la permission de se servir de la salle du marché pour donner une représentation au profit de leur corps, le 23 avril.

Sur proposition de M. Perrault, cette demande leur a été accordée.

Le greffier a présenté aux échevins le budget pour l'année 1901. Pour que les échevins aient le temps de l'étudier, il a été laissé sur la table pendant huit jours.

La compagnie du gaz demande au Conseil de réduire le compte qui leur a été présenté pour l'emploi de l'eau à l'usine à gaz. Depuis la fin de juin, on ne fait plus usage d'eau à cet établissement. Cette question a été référée au comité de l'aqueduc.

Le Conseil Central des Métiers et du Travail demande au Conseil de laisser le marché ouvert le vendredi soir, pendant la saison d'été ;

les requérants prétendent que la viande sera ainsi en meilleure condition. Ils demandent aussi de sévir contre les vendeurs de produits falsifiés et la nomination d'un inspecteur pour ces produits et pour la viande.

Le maire fait remarquer qu'il y a déjà un inspecteur de nommé pour la viande et que par le passé on a saisi nombre de produits falsifiés. Quant à la nomination d'un inspecteur général, comme le gouvernement demandera peut-être \$300 pour l'achat d'instruments nécessaires pour un laboratoire, qu'il établira ici, le Maire est d'opinion que l'on devrait attendre un peu pour profiter de cette occasion.

La lettre du Comité Central des Métiers et du Travail a été référée au comité des marchés.

Le Conseil s'ajourne au 15 du courant, à 7.30 hrs p. m.

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

ST-JUDES.— La maison de M. A. Dufault a été réduite en cendres, la semaine dernière. Une partie des meubles a été sauvée.

MARIEVILLE.— Une soirée dramatique et musicale sera donnée à Marieville, dimanche, le 7 avril, par les membres de l'Union Musicale.

Il y aura drame et comédie par des amateurs dont plusieurs sont déjà avantageusement connus et appréciés.

Cette soirée est donnée au bénéfice de la Fanfare de Marieville.

MARIEVILLE, 7. — A une assemblée générale de la Chambre de Commerce, du comté de Rouville, tenue jeudi le 28 février 1901 et à laquelle étaient présents : M. E. Guillet, président ; M. H. Desmarais, vice-président, et MM. A. F. Duclou, B. Loiseleur, F. Fournier, W. E. Poulin, S. Meunier, C. N. Fregeau, Dr J. P. Leduc, J. N. Ledoux, D. A. Fontaine, Henri Fournier, L. F. Fournier, Dr J. E. A. Primeau et F. Arpin, il fut proposé par M. B. Loiseleur, secondé par M. J. P. Leduc, et résolu :

« Que les membres de cette Chambre ont appris avec un grand plaisir, la promotion de M. L. P. Brodeur, leur collègue, député de Rouville, au grade de président de la Chambre des Communes du Canada ;

« Qu'ils sont heureux de constater que, vu les nombreux mérites du nouveau titulaire et la haute considération dont il jouit, la Chambre fédérale ne pouvait faire un meilleur choix plus digne et mieux approprié ;

« Qu'ils sont tous particulièrement honorés de cette nomination, et, qu'à cette occasion, ils présentent à l'Hon. L. P. Brodeur leurs plus sincères félicitations ;

« Que copie de la présente résolution lui soit immédiatement transmise, ainsi qu'aux grands journaux de Montréal, pour publication.

(Signé) E. GUILLET, président, F. ARPIN, secrétaire. (Vraie copie) F. ARPIN, Sec.

STE HÉLÈNE, 13 — Après un si long et assez rigoureux hiver, il était à présumer que le printemps nous arriverait sans nouvelles tempêtes, avec les chaudes caresses d'un soleil bienfaisant, mais il en devait être autrement et tout le monde, celui des voyageurs particulièrement, a été incommodé par l'avalanche de neige, grésil et de givre mousses.

Toute une journée sans malle et des trains en retard ou en retard d'une douzaine d'heures, tels sont les ennuis qu'il a fallu subir tout en bénissant notre sort autrement

doux que celui dévolu à maints endroits.

Ces incidents et ces changements dans les habitudes nous portent à songer au temps d'autrefois ou la malle ne parvenait qu'une fois la semaine ou à de plus rares intervalles. Il était bien raisonnable de vivre vieux en ces temps reculés. Il fallait tant de jours aux curieux pour se renseigner sur les nouvelles courantes ! Vive notre temps, surtout quand l'on peut sortir convenablement, vive nos mœurs présentes, vive nos chemins de fer, vive le progrès. Mais si parfait que soit notre nouveau siècle il faut avouer qu'on souffre et qu'on y meurt comme au temps de nos aïeux.

Au nombre des derniers affligés se trouvent M^{me} Alfred Comtois, née Houle, et M. Nectaire Huot, du village.

Encore deux ventes de terre à enregistrer. M. Ismaël Leduc est devenu le propriétaire de la terre de M. Edouard Chabot pour la somme de \$2,200 et M. I. Héty a acheté la terre de M. Upton Brunelle de St-Simon. Le locataire de cette dernière, M. Lapierre a dû faire encaisser lundi afin de livrer l'immeuble au nouvel acquéreur.

M. Eli Sylvestre et sa dame sont de retour de Percy N. H. après une absence de deux mois. M. Sylvestre transportera bientôt ses pénates à Nicolet, où il dirigera l'importante beurrerie de notre ami M. Ed. Decelles.

Les paroissiens ont appris avec regret la mort de M. Henri Girard, à St-Liboire. Ce bon garçon fut notre co-paroissien durant quelques années et il n'avait fait que des amis durant son court séjour au milieu de nous. Il laisse une épouse, un fils et des amis qui ne l'oublieront de sitôt.

M. Michel Houle, le dernier propriétaire de la fromagerie du village, a fait une corvée pour le charroiyage de la glace. On s'y est amusé comme au bon vieux temps. C'est un M. D. Vigant qui aura la charge de la fromagerie du quatrième rang.

M. J. Lefebvre, fils d'Arthur, et autrefois résidant dans notre village est devenu l'assistant du chef de gare de St-Hugues, M. Arcand. Bon succès au studieux jeune homme dans sa nouvelle carrière. Il remplace M. J. Lessard promu à la gare de St-Guillaume.

M. et Mme J. E. Phaneuf sont partis pour une promenade aux Etats-Unis.

Mlles Cardin, Pattenaude et Dufault sont allées faire une promenade en ville. Mme Pellant est de retour de Montréal où elle s'était rendue pour l'ouverture des modes du printemps.

Par suite des changements survenus dans l'heure des trains, notre local est retardé à 9,02 a. m.

Si les autorités de l'Intercolonial avaient pu nous donner un train pour le retour de St-Hyacinthe vers les deux heures, ce service eut été fort apprécié de tous les paroissiens. Je signale ce besoin espérant que nos députés voudront bien exercer leur influence dans ce sens. Un train mixte qu'on ferait partir de Montréal vers midi accommoderait une foule de gens n'ayant pas l'avantage d'habiter les grands centres et ne pouvant jouir du confort donné aux voyageurs qui sont à même de prendre le rapide d'Halifax. Puisque *Le Soleil* a réussi à obtenir plusieurs changements désirables pour son district, il semble que notre région a droit à la même considération de la part de nos habiles gouvernants. Demandez et vous recevrez, voilà une devise qui profitera à tout le monde comme à

GUSTAVE.

Souvenirs de Collège

Mgr Bruchési réunit ses anciens professeurs et ses condisciples de classe

A l'occasion du passage à Montréal, de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Bruchési a réuni sous son toit, lundi midi, ses anciens professeurs et ses condisciples de classe. Comme on le sait, les deux distingués archevêques étaient confrères durant leur cours d'études au collège de Montréal.

La réception se termina par un dîner intime présidé par Mgr l'Archevêque de Montréal, ayant à sa droite Mgr Langevin, et à sa gauche, M. l'abbé Colin, supérieur de St-Sulpice. Mgr Racicot assistait, ainsi que MM. les abbés D. Chevrier, et E. Maillet, de St-Jacques; D. Lefebvre, curé d'Oka; Martin Callaghan, de St-Patrice; Filiatrault, curé de Bonsecours; H. Bédard, de Notre-Dame, anciens professeurs; et les confrères suivants: le Révd L. H. Duhamel, chanoine et curé de St-Hyacinthe; MM. les abbés James Chaffers, aumônier de l'Hôtel-Dieu, de Saint-Hyacinthe; Candide Thérien, aumônier du Mont St-Louis, et J. Kiernan, chapelain; MM. Husmer Lanctôt, avocat; Jos. Lévy, N. P.

En outre des personnes déjà nommées, nous devons dire que tous les prêtres de l'archevêché avaient pris place autour des tables.

A la fin du banquet, Mgr Bruchési adressa quelques paroles bien senties à ses invités. Sa Grandeur fut suivie par le Supérieur de St-Sulpice, M. l'abbé Colin.

Bref, toutes les personnes présentes garderont un souvenir vivace de cette jolie fête intime.

MM. F. D. Monk, M. P., et Siméon Beaudin, avocats, confrères de Mgr Bruchési, n'ont pu assister à cette réunion.

Anniversaire

Avec le numéro du 7 mars, le *Journal de Waterloo* entrait dans sa 20e année d'existence.

Lumière électrique

Les consommateurs de lumière électrique à prix fixe voudront bien passer au bureau de la Compagnie, pour renouveler leurs contrats.

Indianapolis, 13 — Benjamin Harrison, soldat, homme d'Etat et avocat, président des Etats-Unis de 1888 à 1892, Général dans l'armée américaine, est mort à 4,45 hrs cet après-midi, dans sa 69e année. Il était inconscient depuis le matin.

Les funérailles du général Harrison auront lieu dimanche à 2 hrs. Le cadavre sera exposé au Capitole de l'Etat toute la journée de Samedi. On fera à l'ex président les plus solennelles funérailles. Sa figure a grandi depuis sa retraite du fauteuil présidentiel.

NAISSANCE

En cette ville, le 13 courant, l'épouse de M. Emile Marin, avocat, une fille.

DECES

En cette ville, le 7 courant, à la résidence de M. L. P. Morin, à l'âge de 70 ans et 8 mois, Dame Angélique Tétreault, veuve de feu J.-Bte Levitre, autrefois de St-Denis.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 11 courant.

A Notre-Dame de St-Hyacinthe, le 8 courant, M. J. A. Archambault, fils de M. Michel Archambault, fromager, à l'âge de 29 ans.

En cette ville, le 8 mars, à l'âge d'un an et 5 mois, Joseph-Omer, enfant de M. Joseph-Louis Lamer, comptable à la fabrique de corsets.

CANADA

Un nouveau journal vient de paraître à Trois-Rivières: c'est *L'Ami du Peuple*, publié dans les intérêts du parti libéral, par MM. R. Côté & Cie.

Sherbrooke, 8. — Un triste accident est arrivé au Lac Mégantic.

M. F. McLeod s'est fait écorcher le bras droit, dans une machine à planer, à la boutique de M. Elzéar Dion. L'amputation fut jugée nécessaire. Elle fut opérée par les Drs Grégoire et Codère.

Montréal. — A l'Institution des Sourdes-Muettes, est décédée, jeudi le 7 courant, à l'âge de 71 ans et 7 mois, Mme Veuve J.-B. Ste-Marie, née LaRoeque, sœur de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Sherbrooke, et de M. le curé de Saint-Louis de France.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 11 courant, à l'Eglise Saint-Louis de France.

Halifax, N. E. — Le *Numidian* a été signalé au large d'Halifax, ce matin, à 8.10 hrs. Il est entré dans le port peu de temps après.

Une partie du régiment de cavalerie Strathcona est à bord. Il y avait 269 soldats et 160 passagers d'entrepont.

Le voyage a été très orageux. Le soldat Robertson est tombé malade le lendemain du départ de Liverpool. Il a été transporté à l'hôpital.

Montréal. — Xavier Gauthier, domicilié au No 11, de la rue Barsalou, trouvé coupable de refus de pourvoir aux besoins de sa famille, fut condamné, par le juge Choquet, à 4 mois de prison.

Gauthier trouvant la dose un peu forte, se permit de murmurer contre le tribunal.

Le juge Choquet ne fut pas lent à lui coller 6 mois de prison, \$50 d'amende ou six autres mois.

Cette leçon devra servir aux futurs criminels.

Sorel, 9. — MM. C. A. Chênevert, avocat, M. P. P., de Berthier, et J. A. Chênevert, imprimeur, de Sorel, viennent de former une société pour exploiter un établissement d'imprimerie, en cette ville. Ils imprimeront des journaux, livres, etc. Ils publieront *Le Courrier de Sorel*, et un journal anglais, *The Sorel Gazette*. *Le Courrier* paraîtra le mardi et le vendredi de chaque semaine, et le journal anglais, le samedi.

M. C. A. Chênevert, M. P. P., sera le rédacteur de ces journaux, et M. J. A. Chênevert en sera le gérant.

Nous apprenons la mort de M. Jules Leclair, avocat, arrivée le 10 courant, à Montréal.

Admis au barreau, M. Jules Leclair s'associa à M. A. Chauvin, pour se livrer à la pratique du droit, mais la maladie arrêta le zèle dont il avait commencé à témoigner et qui permettait à la jeunesse canadienne de fonder sur lui les plus solides espérances.

Atteint de paralysie locale et de phthisie, il se résigna à son sort et occupa les deux dernières années à la collaboration aux journaux qu'il avait vu naître. Jules Leclair était un fougueux ouvrier de la plume. La semaine dernière, en envoyant son dernier manuscrit au *Nord*, de St-Jérôme, il sentit s'achever l'œuvre de sa paralysie et pleura de ne pouvoir plus écrire.

Québec, 11 — On raconte qu'un individu qui se rendait rue Wolfe, dans Lévis, père de deux enfants en bas âge, et qui se conduisait envers sa famille de la manière la plus brutale depuis près de deux

ans, a déchargé une arme à feu chargée à balle sur sa pauvre femme, vendredi dernier, dans un accès de rage causé par la boisson, mais n'a pu l'atteindre, heureusement, et l'infortunée a trouvé moyen d'échapper à l'assassin et de se réfugier chez un voisin avant qu'il n'ait eu le temps de se reprendre. Le misérable est disparu après le coup. On ne sait trop ce qu'il est devenu. Les voisins, indignés, ont fait de minutieuses perquisitions pour mettre la main sur le misérable, mais sans succès. La police est aux aguets.

Un incendie a réduit en cendres, samedi matin, l'établissement du *Peterboro Examiner*.

Ce journal était la propriété et l'organe de l'Hon. M. Stratton, ministre dans le cabinet d'Ontario.

Les pertes sont estimées à \$30,000

Montréal. — Un nommé Narcisse Langevin serrefrein, a été tué instantanément par un convoi de l'Ouest entrant à la gare Bonaventure, samedi matin.

Le défunt était âgé de 40 ans. Il habitait avec sa famille au numéro 341 rue Richmond.

Ottawa, 11 — Le colonel Steel, est arrivé ce soir à Ottawa. Il loge au Cecil.

Le colonel Steel passera deux mois à Ottawa, pour recruter mille autres constables pour l'Afrique. Il ne partira pas avec le présent contingent. Il verra le gouverneur-général demain au sujet de son nouveau régiment qu'il commandera lui-même.

Ottawa. — Le millionnaire Carnegie a donné cent mille piastres pour établir une bibliothèque publique à Ottawa. C'est le deuxième don de cette nature en Canada. Le maire Morris a reçu une réponse à sa lettre mardi matin. Il avait écrit à M. Carnegie le 23 février. Le crépuscule exige pour condition que la ville donne le site et que l'édifice soit exempt de taxes à perpétuité, et verse \$7,500 par année pour l'entretien.

Montréal. — M. Arthur Vincent, l'artiste sculpteur, qui a fait le baldaquin de la Cathédrale, a été la victime d'audacieux filous. M. Vincent avait déposé ses moules dans la cave d'une des chapelles de la Cathédrale.

Naturellement, il ne pouvait supposer un seul instant que les cambrioleurs iraient faire une visite jusque dans les caves de la Cathédrale. En conséquence, il dormait tranquille, bien convaincu de retrouver ses moules à l'endroit où il les avait déposés. Il est facile de s'imaginer sa stupéfaction quand il s'aperçut qu'on les lui avait volés jusqu'au dernier.

L'affaire est entre les mains des détectives.

Montréal. — Le géant Beaupré, actuellement en cette ville, où il s'est plu à se proclamer le plus grand homme du monde, — parce qu'il mesure 7 pieds et 8 pouces, — devra changer son titre.

Le colonel Cooper, ancien adjudant de Roosevelt, autrefois chef des Rough Riders, lors de la guerre entre l'Espagne et les Etats Unis, ayant entendu parler de la vogue immense obtenue par le géant Beaupré, s'est mis en tête, en bon Yankee qu'il est, de venir faire sa connaissance. Il mesure 8 pieds et 4 pouces. Il est arrivé à Montréal, hier, avec son gérant, le capitaine Fisher.

Il est probable qu'après avoir rencontré Beaupré, les deux géants respectifs, M. Fisher pour M. Cooper, et M. Patenaude pour M. Beaupré, s'entendront pour donner quel-

ques exhibitions, à Montréal, et de là se rendront à l'exposition pan-américaine, d'où ils ont reçu plusieurs offres très alléchantes.

Rivière du Loup, en bas, 10 — A cinq heures, ce matin, un incendie a éclaté dans la fabrique de pulpe de la Canada Paper Company, ici, et a complètement détruit la fabrique et la bâtisse des dynamos de la compagnie de Fraserville. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

Montréal, 11 — La cavalerie Strathcona est arrivée hier matin à Montréal, en route pour le nord ouest. Comme il avait été annoncé qu'elle devait arriver à 8 heures, environ 1500 personnes s'étaient rendus à la gare. La fanfare du second régiment d'artillerie était présente et a joué plusieurs morceaux de son répertoire en attendant l'arrivée des soldats. Le train est entré en gare à 9 heures et la cavalerie Strathcona a reçu une ovation des plus enthousiastes. Les soldats sont débandés en arrivant.

Ottawa, 12 — Le ministère du commerce a complété hier les arrangements pour le transport des malles pour l'année actuelle. Le contrat a été donné à MM. Allan & Cie. Ils mettent à la disposition du gouvernement les meilleurs navires de leur flotte. Il était de la dernière importance que le service du transport des malles fût confié à des navires aménagés pour le transport des passagers.

La compagnie Allen nous donnera des navires dont la plupart sont neufs. Il va de soi que le service amélioré que nous aurons ne rencontre pas encore les conditions d'efficacité et de rapidité vers lesquelles nous devons tendre et que nous obtiendrons d'ici à peu, espérons-le.

Montréal, 11 — Depuis hier soir, le grésil n'a cessé de tomber sur Montréal, avec une abondance telle que, ce matin, le sol en était recouvert d'une couche épaisse, que fils et branches d'arbres pliaient et cédaient, parfois, sous le poids du givre.

La circulation était très difficile; les tramways ne pouvant se frayer facilement un passage dans cette couche résistante, le pouvoir devenait insuffisant; de plus, le contact entre roues et rails s'établissant mal, le courant se trouvait interrompu; aussi, des groupes de 8 et 10 voitures restaient en panne à certains points du parcours. Un tramway d'Amherst, passé vers 6 heures, rue St-Denis, se trouvait encore à l'angle des rues St-Laurent et Mont-Royal à 7,20 heures. Il n'a dû arriver en ville que vers 9 heures.

Une interminable procession d'ouvriers et d'employés maugréant contre la tempête, se dirigeaient vers le bas de la ville; aucune usine, aucun bureau n'ont pu ouvrir à l'heure habituelle, faute de personnel.

Des équipes d'ouvriers étaient vers 7,30 heures, occupées à dégager les rails de la voie montante de la ligne St-Laurent; il leur fallait enlever la couche de grésil et de glace pouce par pouce et de longues heures furent nécessaires pour assurer la liberté du parcours.

Ce matin, vers 7 heures, M. John Tiffin, laitier de la Longue Pointe, passait devant la salle des bagages de la gare Viger. Son cheval, un superbe animal d'une valeur de \$100 mit le pied sur un fil conducteur qui avait cédé sous le poids du givre et traînait près de terre. Le cheval tomba foudroyé. M. Tiffin déplore beaucoup cette perte; il a cherché à savoir à qui appartenait le fil, afin de savoir qui il devrait

rendre responsable de l'accident, mais n'a pu réussir à se procurer les informations nécessaires. Au moment de l'accident, une autre voiture passait près de la première. Le cheval eut l'oreille frôlée par le fil, il s'abattit aussitôt, eut quelques contusions, mais parvint à se relever assez vite. Au bout de quelques instants, il paraissait complètement remis du choc qu'il avait éprouvé.

Montréal, 12 — Louis Stuwe, 624 Park Avenue, s'est tiré une balle dans la tête samedi matin. Le bruit de la détonation a donné l'éveil aux habitants de la maison, qui se sont précipités vers la chambre de Stuwe. En y entrant, ils ont trouvé le malheureux étendu sur le parquet, tenant encore dans sa main convulsée le revolver fumant.

Le coroner a été immédiatement averti et le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera instituée cet après-midi. On dit que des troubles domestiques sont la cause de cet acte de désespoir.

Le défunt était âgé de 24 ans.

ETATS-UNIS

Boston, 12. — On a célébré, hier, le 35e anniversaire de Mgr Williams, comme évêque de Boston.

New-York, 6 — John McFarland un nègre, et George Hall, un blanc, ont été brûlés vifs dans une écurie à Brooklyn la nuit dernière. Seize chevaux ont péri.

Washington, 9. — La session extraordinaire du Sénat, convoquée pour confirmer les nominations du président, a pris fin cet après-midi, sans avoir donné lieu à aucun incident hors de l'ordinaire.

Boston, 7 — John Diskim, 65 ans, un vieux mineur du Colorado, a été attaqué sur la rue Congress, à South Boston, et cruellement battu par deux voleurs qui lui ont enlevé toute sa fortune, \$430. Il avait eu la mauvaise idée de montrer son argent dans les buvettes. Il est maintenant à l'hôpital.

Hagerston, Md., 7 — Le bébé de trois mois de Harry Barton a été horriblement mordu par un rat pendant qu'il était endormi dans son berceau. La figure et la tête ont été affreusement mutilées.

Les cris de douleur de l'enfant réveillèrent enfin le père qui eut toutes les peines du monde à chasser le quadrupède rongeur.

Plusieurs morceaux de chair ont été enlevés du visage du bébé et sur la tête, il y a eu une plaie faite de la grandeur d'une pièce d'un demi-dollar. On ne croit pas que l'enfant puisse survivre à ses blessures.

Bildeford, 11 — Rosilda Gagné, jeune fille de 15 ans, de M. Charles Gagné qui demeure au No 20 Piers Lane, s'est fatalement brûlée hier matin, en faisant un bouillon à la roine. Elle avait fait un gros feu et quand elle voulut ôter le vaisseau de dessus le poêle, elle se servit du bas de sa robe qui prit feu. Quand elle s'aperçut que le feu était à ses vêtements, elle devint affolée et ne sut où aller. Les hommes de la ville qui ramassent les déchets étaient là à ce moment, ils volèrent à son secours. Nicolas O'Brien l'attirait à l'entrée, tandis que Joseph Letendre ramassait des rugs pour l'envelopper.

Les docteurs Chenevert et Ménard, furent appelés. Ses souffrances étaient si grandes qu'elle demandait à mourir. Le Rév. M. Marchand fut averti et lui administra l'Extrême-Onction. La jeune fille avait communié dimanche dernier. Elle est morte hier après-midi.

Buffalo, 9. — L'on a commencé, hier, les travaux préliminaires de construction de l'édifice du Canada, sur les terrains de l'exposition pan-américaine. Le coût de l'édifice sera de \$13,000; ce sera l'un des plus beaux pavillons de l'exposition.

New-York, 10. — Un vieillard de 70 ans, habitant à Brooklyn, vient d'être arrêté et écroué en attendant la décision du grand jury. Sa femme l'accuse de l'avoir battu au moins une fois tous les jours depuis nombre d'années.

New-York, 11. — Martin Grumble, qui demeurait dans le borough du Bronx, vient de s'empoisonner parce qu'il ne pouvait pas avoir d'eau. Celle-ci est si rare dans le Bronx que, tous les jours, Martin s'en plaignait: "Puisque je ne peux pas boire d'eau, je vais boire de l'acide phénique!" Il a fait comme il l'a dit, et il est mort.

Washington, 9. — Les rumeurs qui, il y a quelque temps, annonçaient que lord Pauncefote serait maintenu à son poste, à Washington, comme ambassadeur de la Grande-Bretagne, sont aujourd'hui confirmées. Il paraît que la prolongation de son service s'étendra jusqu'à l'an prochain, et même au-delà, parce que l'ambassadeur anglais, tout en jouissant d'une santé robuste, possède une connaissance parfaite de toutes les grandes questions internationales dans lesquelles les deux gouvernements sont intéressés.

Chicago, 10. — La plus grosse tempête de vent de la saison a frappé Chicago de bonne heure, ce matin, et en deux heures a causé pour \$175,000 de dommages dans la ville.

Un grand nombre de vitrines ont été brisées. Les compagnies de téléphone et de télégraphe ont éprouvé de fortes pertes, des milliers de poteaux ont été renversés et Chicago a été sans communication avec l'Ouest et le Nord-Ouest toute la nuit et toute la journée.

On pense que le plus fort de la tempête a passé dans le sud du Wisconsin. 500 poteaux de télégraphe ont été renversés sur le chemin de Milwaukee dans le sud du Wisconsin. Il y a eu aussi de grands dommages dans l'Indiana et le Kentucky. On estime que pas moins de 5000 poteaux ont été renversés dans la ville. Tous les trains ont été retardés par la tempête.

Rochester, N. Y., 11. — Hier soir, l'étable de l'ex-député Halbert S. Greenleaf, de Rigney's Bluff, a été frappée par la foudre et complètement détruite avec son contenu: 43 vaches Jersey, 21 chevaux pur sang, 100 tonnes de foin et 100 tonnes de paille. Pertes: \$25,000.

St-Louis, Mo., 11. — Une dépêche de Dallas, Texas, dit que l'ouragan d'hier soir, à Wells Point, a causé la mort de 8 personnes. A Wells Point et à Van Zandt, les pertes matérielles se chiffrent par \$175,000. L'ouragan a passé sur l'Arkansas, la Louisiane et la vallée du Mississippi, jusqu'à Memphis. On évalue à \$1,000,000 le total des pertes matérielles dans le sud.

Paragould, Ark., 11. — Trois personnes ont péri dans la tempête de samedi.

Chicago, 11. — La buanderie à vapeur, Doremus, de la rue Madison a été détruite ce matin, par l'explosion d'une chaudière.

38 jeunes filles et 50 à 60 hommes sont ensevelis sous les ruines qui ont pris feu immédiatement après l'explosion. Cependant on a réussi à sauver douze jeunes filles,

toutes grièvement blessées. Des centaines de pompiers ont fait tous les efforts pour secourir les victimes de la catastrophe.

Par l'explosion, un homme a été lancé à 100 pieds de distance, à travers une fenêtre.

On a retiré des ruines les cadavres de trois jeunes filles si horriblement mutilés qu'il a fallu les transporter dans des paniers. Vingt blessés sont déjà aux hôpitaux.

Scranton, Pa., 11. — Les ouvrières du moulin à soie qui sont en grève depuis sept semaines, ont paradé cette après-midi.

La procession était unique, en ce qu'elle était composée en partie de filles et de femmes, âgées de huit à trente ans. La police montée était en tête, suivie par le grand commissaire ordonnateur, James Lyons, la mère Jones, et le comité exécutif des grévistes. Il y avait à peu près 3,000 opérateurs de métiers à tisser en ligne, représentant les moulins de Klotz, Bliss, Sauquert, Taylor, Petersburg et Simpson.

Quatre corps de musique et un corps de tambours ont fourni la musique. Sur plusieurs des bandes, étaient inscrites des épi-grammes, faisant allusion aux surintendants des moulins. Les rues de la partie centrale de la ville par où la procession est passée, étaient bondées de spectateurs qui ont acclamé de bon cœur les grévistes.

Les deux sœurs de St-Pierre

LÉGENDE TYROLÉENNE

St-Pierre avait deux sœurs, une grande et une petite.

La petite entra au couvent et se fit religieuse. St-Pierre en fut ravi et essaya de persuader la grande d'imiter la petite. Mais la grande lui répondit: "J'aime mieux me marier." Et St-Pierre lui dit: "Tu as tort. La vie religieuse mène plus sûrement au paradis."

Après que St-Pierre eut été martyrisé, il fut nommé, comme on le sait, portier au ciel.

Un jour, Dieu lui dit: "Pierre, va ouvrir la porte du ciel bien grande et sors tout ce que nous avons de trophées, car il va nous arriver une âme très méritante."

St-Pierre obéit joyeusement, car il pensait en lui-même: "Certainement, ma petite sœur est morte et arrive au ciel aujourd'hui."

Quand tout fut prêt, l'âme arriva. C'était celle de sa grande sœur, la femme mariée, la mère de famille qui avait laissé sur terre un mari et de nombreux enfants au désespoir.

Dieu lui donna une place d'honneur, au grand étonnement de St-Pierre, qui se disait:

"Je n'aurais jamais cru cela. — Qu'est-ce que Dieu fera donc pour l'âme de ma petite sœur?"

Quelque temps après, Dieu lui dit: "Pierre, ouvre la porte du ciel, mais un tout petit peu."

St-Pierre obéit en se demandant: "Qui est-ce qui va venir aujourd'hui?"

Alors arriva l'âme de sa petite sœur, la religieuse, qui eut peine à passer par la fente de la porte entrouverte. Dieu la plaça très au-dessous de la grande sœur.

St-Pierre resta d'abord stupéfait, ensuite il dit: "Il est arrivé le contraire de ce que je me figurais. Je vois à présent que chacun a ses mérites, et que les braves gens qui travaillent et ont des enfants sont souvent mieux reçus au paradis que les religieux. J'étais un sot de ne l'avoir pas compris!"

Les petites vertus n'éblouissent pas, mais elles embaument: ce sont les violettes de l'âme.

P. J. STAHL.

ENGINS ET BOULLOIRES.

Depuis 3 forces jusqu'à 100.

— LES —

ENGINS et BOULLOIRES DE E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits. Ces ENGINS ET BOULLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports. Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction. Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à A. DENIS, "LA TRIBUNE" Agent pour le district de St-Hyacinthe

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

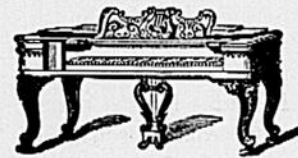
TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 225 F St., Washington, D. C.

PIANOS



Droits du Canadien

Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement Faciles.

S'adresser à

"La Tribune," St-Hyacinthe.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe.

COUR SUPÉRIEURE.

Dame Rose-Anna Jarret, de la cité de St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe, épouse commune en biens de Joseph Brodeur, marchand du même lieu, et dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse, vs Le dit Joseph Brodeur, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée, ce jour, par la Demanderesse contre le Défendeur.

St-Hyacinthe, 1er mars 1901.

BLANCHET & CHICOYNE, Avocats de la Demanderesse.

A VENDRE

Un Piano carré, \$15.
Un Piano carré, \$25.
Un Piano carré, presque neuf, \$125.
Kodak, contenant négatifs pour 100 expositions, \$10.
S'adresser au bureau de LA TRIBUNE.

PRIME

Nous avons fait exécuter sur papier de luxe, par la maison C. J. Peters & Son, de Boston, un excellent portrait, demi-ton, format 13 x 17 de l'HON. M. E. BERNIER, Ministre du Revenu de l'Intérieur.

Nous l'offrons en prime aux abonnés de LA TRIBUNE qui sont en règle avec ce journal.

Que nos abonnés veuillent bien régler leurs arrérages, s'ils en doivent, ainsi que l'abonnement de l'année courante, et nous leur expédierons par la malle le portrait de l'honorable député de St-Hyacinthe.

Marche de St-Hyacinthe

Samedi, 9 Février 1901

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais la lb.	\$0 23 @	25
" salé "	20	23
Oufs frais, la doz.	22	25
Laine.	25	30
" filée, la lb.	60	65
Savon "	6	10

VIANDES

Bœuf, la lb.	\$0 8 @	0 10
" 100 lbs.	6 00	6 50
Porc frais, la lb.	10	12
Lard salé "	10	12
Porc frais, 100 lbs.	8 00	8 50
Mouton jeune, quart.	80	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, le couple.	@	75
Poules, "	60	75
Poulets, "		
Pigeons, "	15	18
Perdrix, "	00	00

GRAINS

Blé, le minot.	\$1 00 @	1 25
Blé d'inde "	50	55
Avoine, "	30	32
Sarrazin, "	50	55
Orge, "	50	55
Gaudriole "	45	50
Graine mil "	00	00

DIVERS

Miel coulé, la lb.	\$0 8 @	0 10
" en gâteaux, la lb.	10	12
Sucre d'étable, la lb.	00	10
Sirop " le gal.	1 00	1 25
Graisse, la lb.	10	12
Tabac en feuille, la lb.	10	25
Paille, le 100 bottes.	1 50	2 00
Foin, " "	8 00	9 00
Peau de bœuf, la lb.	5 1/2	6 1/2
Peau de mouton, jeune	60	80
Peau de veau, la lb.	6	8

EMILE BERTHIAUME, Clerc du marché

\$15, \$25 Pour être vendus immédiatement, 2 Pianos de seconde main, 6 octaves; \$15, et \$25.

S'adresser à LA TRIBUNE.

Terrain à vendre M. J. A. Roy, de St-Cyrille de Wendover, offre en vente une grande quantité de très bon terrain, soit terre faite ou faite en partie, et aussi terre tout en bois debout, bien situé, près de l'église, des chars, etc. Conditions très faciles.

Adressez J. A. ROY, St-Cyrille. j. a. c.

ACTON HOTEL A VENDRE, A LOUER ou à ECHANGER. En face du dépôt du Grand Tronc et près des dépôts du Pacifique et South Eastern, contenant 20 appartements, éclairé à la lumière électrique, chauffé par une fournaise à air chaud. Porte voisine du Bureau de Poste, près du Marché, de l'Eglise, du Collège, du Couvent, des Manufactures et de la Mine d'Acton, qu'un syndicat de Picton, N. E., doit exploiter l'été prochain. Enfin, tout le Bloc Dubois, comprenant le Bureau de Poste, un grand magasin de 50 x 30, avec grand Jardin, Verger et terrain de 200 pds de front sur 200 de profondeur, touchant à l'Hôtel. Le tout en parfait ordre, couvert en métal, avec écuries, remises, 2 w. c. dans le bloc. Le tout peut être vendu en bloc ou séparément. Conditions avantageuses. S'adresser au propriétaire, A. Q. DUBOIS, Maître de Poste, Acton-Vale, Que.—j.a.c.

Gabinet Niagara....



Bains de Vapeur

Le Bain de Vapeur guerit

- Le Rhumatisme,
- La Névralgie,
- Le Rhume,
- La Toux,
- L'Asthme,
- Le Catarrhe,
- La Neurémie

Les maladies de la peau, etc., etc.

Il est recommandé par les médecins.

: \$6.00 complet,

avec Vaporisateur, [Thermomètre, etc.

Adressez :

La Tribune ST-HYACINTHE

Vieux journaux à vendre à la livre, au bureau de La Tribune.

FEUILLETON

COURAGEUSE

(Suite)

XXIV

De temps immémorial, le château de Vermont avait appartenu à la famille de Livarnel. L'ancienne demeure seigneuriale avait gardé son caractère de grandeur sévère et de simplicité antique. Avec un respect qui faisait honneur à leur bon goût les propriétaires s'étaient abstenus de toute tentative dans le but de la moderniser. Ils s'étaient contentés des réparations nécessaires pour la rendre habitable, procédant avec prudence et sobriété. Un pont-levis donnait accès dans la vaste cour au pavement inégal ; le bâtiment principal était flanqué de tours crénelées, qui ne manquaient pas de style et d'originalité ; de larges fossés entouraient le château, et leurs eaux claires et dormantes, par les matinées ensoleillées, ressemblaient à une ceinture d'argent.

Pas de parc : un bois épais, rempli d'arbres séculaires, traversé par des chemins capricieusement tracés, ombreux et solitaires.

A l'arrivée des visiteurs, une porte massive roulait sur ses gonds laissant apparaître un corridor sombre, dallé de marbre, lambrissé de vieux chêne sculpté. A droite, à gauche, des salles spacieuses, à l'ameublement sommaire, ornées de statues et de portraits de famille. L'appartement de Sylvain était une sorte d'atelier, sans prétentions à l'élégance, mais d'un cachet très artistique. On y voyait quelques tableaux de maîtres et quelques groupes signés par de grands statuaires.

C'était dans cette tranquille demeure que le jeune peintre avait passé son enfance insoucieuse ; c'était au milieu de cette paix, de ce recueillement, que son âme, indépendante et libre, s'était livrée à de longues méditations, à de douces rêveries dans lesquelles il avait puisé de nobles aspirations qui l'entraînaient irrésistiblement vers l'art et la poésie. La nature avait été son maître et son inspiratrice ; devant lui, le livre était ouvert, il y lisait sans cesse avec enthousiasme. L'observation, la contemplation plus que l'étude avaient formé son talent, dédaigneux du procédé, sincère comme le spectacle de cette nature grandiose.

Ce jour-là, Sylvain avait réuni, à Vermont, ses amis de Lerville. Dès le matin, une voiture amena, dans la retraite de l'artiste, René, Mary et Hélène. Celle-ci fut reçue très cordialement par Mme de Livarnel. La mère de Sylvain avait beaucoup souffert, en sa vie ; cela seul expliquait son instinctive sympathie pour cette jeune fille dont elle connaissait les malheurs.

Après le dîner, Sylvain proposa à ses amis une excursion aux ruines de Durmont. Ils acceptèrent avec empressement et, ayant pris congé de Mme de Livarnel, montèrent en voiture. On partit sur-le-champ.

Le temps était superbe ; un soleil d'automne dorait les haies jaunes qui bordaient le chemin, se jouant dans les arches encore vertes des ronces qui traînaient dans les fossés bourbeux. On apercevait des maisonnettes entourées de leurs jardins négligés, s'abritant sous des arbres dont les feuilles mortes se détachaient, tombant silencieusement sur le sol humide. La brume légère formait comme un voile grisâtre à travers lequel les montagnes lointaines semblaient des apparitions fantastiques. Un chasseur parcourait la campagne, s'arrêtant

de temps à autre, observant attentivement les mouvements de son chien. On entendait une détonation répétée par l'écho, suivie de cris plaintifs et d'aboiements joyeux. Puis, dans la solitude champêtre, au milieu d'un calme reposant, les pas des chevaux, le roulement de l'équipage rompaient seuls le silence.

Hélène écoutait Sylvain qui attirait son attention et celle de ses amis sur la variété et la beauté sévère des paysages, en cette journée superbe d'automne. Oh ! elle les partageait instinctivement, ses impressions d'artiste ! Comme lui, n'avait-elle pas été élevée en pleine nature ? N'avait-elle pas eu le grand spectacle inspirateur sous les yeux, à l'heure des premières émotions et des admirations inconscientes ? Combien elle est puissante, l'influence du milieu où s'éveillent les premières sensations ! Hélène était née à Durmont, dans un site pittoresque où sa jeunesse librement s'était épanouie, comme une fleur sauvage. De là, peut être, les qualités et les défauts de son caractère ; de là sa timidité, sa vigueur, sa sincérité, sa force, son courage. La pauvrette ! Comme une sensitive, elle frissonnait au moindre contact, mais comme une brave petite fleur des montagnes, elle devenait courageuse quand passait le vent âpre du malheur.

Maintenant Hélène répondait à Sylvain et il s'émerveillait de la justesse de ses observations. Mais tout à coup, il s'écria avec vivacité :

— Nous arrivons !

C'était dans un ravin profond, à une lieue environ de Vermont, à deux lieues de Lacharmille. On apercevait, en effet, les ruines d'une abbaye autrefois célèbre. Sylvain et ses amis descendirent de voiture et prirent un sentier qui y conduisait.

Des pans de murs lézardés disparaissaient à demi, sous la mousse épaisse et le lierre envahissant ; des ronces y croissaient en liberté, et leurs enlacements dérobaient aux regards l'abîme des souterrains aux voûtes effondrées. Quelques tristes débris, émergeant d'une végétation folle, voilà tout ce qui restait du vaste monument, jadis asile de la prière, aujourd'hui refuge des animaux sauvages qui trouvaient des antres impénétrables sous l'amas de débris. Une solitude complète entourait les ruines, sur lesquelles planait un silence de mort. Seule la corneille, rasait de son vol noir le faite des murailles croulantes ; seule, dans les sombres nuits de tempête, le vent les secouait avec de lugubres mugissements

Il était difficile de se frayer passage dans le fouillis inextricable des plantes qui poussaient, pêle-mêle, entre les pierres parfois d'une grosseur énorme. Hélène retrouvait son agilité d'enfant, et posait hardiment le pied, tandis que Mary semblait peureuse et hésitante, au milieu de cette nature sauvage. Sylvain et la jeune fille s'avançaient, les premiers, au travers des broussailles, glissant parfois sur la bruyère ou s'égratignant aux ronces enchevêtrées. Ils s'arrêtèrent devant une tour presque entièrement écroulée, couverte de lierre aux larges feuilles d'un vert noirâtre.

— C'est l'image de ma vie dit mélancoliquement Hélène.

— Et voici l'emblème de mon amitié, répondit Sylvain.

Il détacha quelques feuilles de lierre qu'il offrit à la jeune fille Puis il reprit :

— Vous savez que le lierre soutient les ruines et qu'il meurt où il s'attache ? Mais laissons cette comparaison, entre amis on s'exprime franchement. J'ignore ce que l'avenir nous réserve Qui sait ?

Peut-être des jours de bonheur

Hélène eut un pâle sourire.

— Oh ! le bonheur, dit-elle, est pour moi impossible. Ma vie est vouée au chagrin.

— Ce chagrin, l'affection pourrait peut-être l'adoucir.

Elle allait répondre, René l'interrompit :

— Allons, cher poète, cria-t-il, inspirez-vous et chantez.

Chanter ! il n'en avait guère envie, en ce moment, le pauvre Sylvain.

— Pour moi, continua joyeusement René, pour moi, je n'ai rien vu de plus pittoresque que ces ruines et je voudrais traduire en vers mon admiration. Par malheur, je ne suis pas poète, et plus j'appelle les muses, plus elles fuient loin de moi. Je dois donc me borner à répéter ce qu'ont dit les autres. Mais lorsque je trouve leurs vers en consonnance avec mes sentiments ou mes impressions, j'aime à les jeter au vent.

A ce moment les feuilles mortes tombaient, légères comme une pluie d'or, et les branches dépouillées des arbres s'élevaient, éplorées, vers le ciel bleu. René avait le cœur chaud et l'âme enthousiaste ; il se mit à chanter :

Salut, bois couronnés d'un reste de verdure,
Feuillages jaunissants sur les gazons épars . . .

Cette voix sonore qui éclatait dans le grand silence de ce site solitaire, avait je ne sais quoi d'étrange et de pittoresque. Hélène demanda un second morceau, triste aussi, et sévère. La jeune fille était transportée, doucement émue, en cette heure d'enthousiasme et de poésie. Son âme artiste engourdie par le malheur, se réveillait soudain ; elle voulait s'enivrer encore, un moment, oubliant le passé, ou le poétisant, élevant son âme en des régions sercines.

René qui, décidément, était doué d'une voix claire et vibrante, se remit à chanter une méditation de Lamartine :

Mon cœur lassé de tout, même de l'espérance,
N'ira plus de ses vœux importuner le sort !

Et quand il arriva à ce vers :

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime,

Sylvain unit sa voix à celle de son ami, et Mary compléta le concert champêtre. Seule Hélène garda le silence. Elle sanglotait.

A quelques centaines de mètres des ruines, se trouvait une vieille maison délabrée : c'était le château de l'Étang. Ce nom lui avait été donné sans doute à cause des eaux qui stagnaient devant son entrée :

— Qu'elle est triste, cette maison, dit Mary.

— C'est là que je suis née, répondit Hélène.

— Comment, c'est le vieux château de l'Étang, dont si souvent tu m'as parlé ?

— Oui

Pauvre Hélène ! enfin elle revoyait la demeure paternelle où s'était écoulée son enfance Elle respirait l'air pur du pays natal ! Ces grands bois, elle les avait parcourus avec Sylvain, enfant comme elle alors, libres tous deux et follement heureux dans l'illusion de leur âge. C'était cette vie de plein air et d'agreste indépendance qui avait été le charme de sa jeunesse heureuse C'était cette liberté qu'elle avait tant de fois regrettée Oh ! les souvenirs ! Ils naissaient sous ses pas comme les fleurs aux bords des sentiers. Pourtant, par une pudeur de femme, elle n'osait évoquer tout haut ce bonheur d'enfant, car il était là celui qui l'avait partagé. Sylvain, au contraire, en retraçait les images lointaines avec une enthousiaste expansion.

La jeune fille voulut visiter la vieille demeure délaissée c'était,

pour elle, le but de l'excursion. On s'y rendit à travers bois. Les arbres secouaient leurs feuilles jaunes tristement. Ainsi dépouillés, les rameaux noirs nettement se dessinaient. Dans les clairières, s'élevaient fièrement les grands hêtres couronnés de feuillage rougeâtre ; sous les frênes, les feuilles noirâtres s'amoncelaient, formant comme un tapis de deuil : de ci, de là, apparaissaient des chênes énormes, majestueux dans leur sévère parure automnale d'or brun, et sur la mousse épaisse, les feuilles dentelées des fraisiers sauvages éclataient, rouges comme des taches de sang.

On prit un petit sentier boueux, et bientôt l'on arriva devant la grille rouillée du château de l'Étang.

Un chien de haute taille, l'air féroce, le poil fauve, se dressa et hurla avec fureur. Hélène et Mary reculèrent, effrayées de cette soudaine apparition.

— Comment, la maison est habitée ? demanda Mary.

— Non, répondit Hélène, mon oncle Forbilan m'a dit qu'il avait été impossible de la louer.

— C'est vrai, dit René. Seulement il y a un gardien, un vieillard qui se nomme Grégoire. Il veille sur la propriété.

— Le vieux Grégoire ! s'écria Hélène, presque joyeuse. Mais je le connais parfaitement. Le voici

En effet, on vit paraître un vieillard pauvreteux, à la barbe et à la chevelure incultes ; d'un geste brusque, il imposa silence à son chien.

— Mlle Hélène Mausort désire visiter sa propriété, dit René à Grégoire.

— Où est-elle Mlle Mausort ? demanda-t-il.

— La voici, répondit M. Forbilan en montrant Hélène.

— S'il vous plaît, dit-il en s'approchant de la jeune fille.

Il lui baisa respectueusement la main.

— C'est donc vous la fille de Mme Mausort ?

— Oui, répondit Hélène, c'est moi.

— Mon Dieu que je suis heureux de vous voir et que je m'attendais peu à un pareil honneur, à un si grand plaisir ! Mais entrez donc, venez au salon

— Comment, c'est meublée ? fit Hélène en entrant.

— Oui, répondit Grégoire. Le dernier locataire n'a pu payer son loyer ; à sa mort il a laissé ses meubles pour désintéresser M. Mausort Mais mon Dieu que je suis content ! Car j'ai connu votre mère, moi, comme je connais cette maison. Qu'elle était douce, bonne, charitable ! Et belle donc ! Tenez, elle vous ressemblait !

Tous, on se prit à sourire de cette déclaration naïve.

— Mon Dieu, que je suis fier ! s'écria le vieillard, vraiment original. Et que vais-je vous offrir, ma charmante demoiselle ? demanda-t-il à Hélène, ne s'occupant pas des autres, comme s'ils n'existaient pas.

— Oh ! rien, Grégoire, répondit Hélène que cette scène amusait.

Grégoire insista. Il y avait une ferme non loin de là. Il y chercherait du pain blanc, du lait frais, du sucre et des fruits.

— Un goûter ! au château de l'Étang, où Hélène est née ! s'écria René, mais c'est une idée qui me plaît infiniment.

— Mon brave ami, continua-t-il, s'adressant à Grégoire, cherchez-nous toutes ces bonnes choses. Nous resterons ici en vous attendant. Nous en profiterons pour voir la maison et le jardin.

— Oh ! le jardin, cela sera difficile dit Grégoire, car il n'y a plus de chemins. On est vieux, on ne fait que le nécessaire. Mon Dieu que je suis content !

Il se chaussa de ses sabots dans

lesquels il avait mis des cousinets de paille, il enfonça sur sa tête un bonnet de coton bleu, rayé de blanc avec une petite floche droite comme une huppe.

— Prenez votre chien, il fait peur à ces dames, lui dit encore René.

— Mordard leur fait peur ! s'écria Grégoire, offensé pour sa bête, allons donc, c'est qu'elles ne le connaissent pas. Il est doux comme un mouton. Pas avec les voleurs, par exemple.

— En vient-il parfois ?

— Jamais, ils n'oseraient, répondit Grégoire, l'air crâne.

Il partit avec son chien.

C'est charmant, cette vieille mesure, remarqua Sylvain.

— Mais ce doit être malsain, observa Mary.

— Nullement, dit René, au contraire, c'est une situation très saine. On peut vivre ici jusque quatre-vingts ans, à l'exemple du dernier locataire, M. Fossile.

— Qui était M. Fossile ?

— Un archéologue distingué.

— Son nom l'y prédestinait.

— Il a vécu très heureux au château de l'Étang, où il est mort en véritable archéologue, car c'est en tombant dans une fosse qu'il avait fait creuser pour y faire des recherches, qu'il s'était donné une lésion interne qui a précipité sa fin.

On visita les différentes pièces dont se composait la maison. On y remarqua quelques meubles très anciens qui ne manquaient pas de caractère. On s'arrêta dans la chambre où Hélène était née. Deux fenêtres, sans rideaux, l'éclairaient ; par l'une de ces fenêtres, on voyait les ruines de l'abbaye, au-dessus desquelles le soleil couchant apparaissait comme un globe de feu, donnant des teintes pourpres aux feuillages mourants. Sylvain prit un croquis, d'une main rapide ; il voulait, disait-il, en faire un petit tableau qu'il offrirait à Hélène, en souvenir de cette excursion.

Après le goûter, on parcourut le jardin négligé, inculte, dans un abandon complet. Grégoire semblait confus ; il s'excusa, et, pour distraire l'attention, raconta des histoires naïves dans lesquelles les noms de M. et Mme Mausort revenaient sans cesse. Ces histoires intéressèrent vivement Hélène. La jeune fille, à diverses reprises, ne put retenir ses larmes. Elle promit de revenir, ce qui enchantait le vieux serviteur de sa famille.

La nuit venait. On remonta en voiture, et l'on s'éloigna rapidement. Grégoire suivit des yeux l'équipage qui s'engagea dans une gorge étroite et bientôt disparut. On traversa le pittoresque village de Durmont, puis, après un court arrêt à Vermont, où Sylvain prit congé de ses amis, on regagna Lerville.

Hélène était songeuse. Elle se rappelait son enfance heureuse. Le vieux château de l'Étang avait réveillé dans son cœur des aspirations vagues de bonheur et d'espérance. Les témoignages d'affection de Sylvain l'avaient touchée profondément, mais le souvenir d'Henri l'aveuglait, absorbant toute son âme ; la noblesse, le désintéressement, l'élevation du cœur sincère et généreux de l'artiste lui échappaient.

De son côté, Sylvain souffrait cruellement de la réponse d'Hélène qui brisait un beau rêve doucement caressé. Pourtant son espoir ne s'était pas éteint ; au contraire, la résistance en avait augmenté l'ardeur. Le jeune homme avait mieux compris l'âme de la jeune fille ; il savait maintenant qu'elle était accessible à l'enthousiasme et elle lui apparaissait désormais dans une auréole de poésie.

Longtemps Hélène reparla de cette excursion. Ce site sauvage, solitaire, resta gravé dans sa mémoire ; souvent elle y retourna, en imagination. Elle en garda les im-

pressions inoubliables qui l'avaient en quelque sorte révélée à elle-même et qui devaient peut-être avoir une certaine influence sur sa destinée.

XXV

Dans sa champêtre retraite de Lacharnille, M. Forbilan menait vie carnassière. Chaque matin il faisait une courte promenade dans le parc ; puis il rentrait dans son cabinet de travail où il passait de longues heures. Encore, les variations atmosphériques le forçaient souvent à renoncer à cette promenade sanitaire, imposée par le médecin.

Ce matin-là, un joyeux soleil d'hiver jouait dans les branchages dénudés des grands arbres qui semblaient des candélabres énormes, auxquels la gelée avait suspendu de long cristaux scintillants. Une poussière blanche de givre les couvrait, leur donnant des reflets argentés, dans la clarté de cette matinée ensoleillée.

Malgré la frigidité de l'air, le vieillard se promenait, appuyé au bras d'Hélène. Il s'avancait lentement, comme un spectre, avec sa maigre effrayante et ses cheveux d'une blancheur de linéuil. Il marchait en clopinant, s'arrêtant parfois pour prendre haleine, redressant péniblement sa taille courbée, levant ses yeux éteints vers les cimes des arbres dépouillés. Son asthme le tourmentait ; de temps à autres une suffocation le prenait, au milieu d'un accès de toux nerveuse qui le secouait douloureusement.

M. Forbilan avait cruellement souffert de l'abandon d'Elvire ; il se sentit esseulé et souhaila mourir. Pourtant il excusait encore sa fille, accusant Armand Savigny. L'humour chagrin, atrabilaire du vieillard le rendait insupportable. Bientôt sa santé s'altéra, il tomba dans un marasme profond. Elvire avait trompé ses espérances, et creusé sa tombe. Longtemps il s'était fait illusion, en considérant sa fille comme une sorte d'Antigone dont la tendresse et les soins seraient l'appui, la lumière et la joie de sa vieillesse. Ce beau rêve s'était évanoui à présent. Le vieillard s'exaltait, hanté par des idées sombres, torturé par les souffrances qui augmentaient chaque jour. Il voyait tout en noir, comme sous l'oppression d'un cauchemar affreux, et parfois, ses paroles avaient l'incohérence du délire. . . .

René, effrayé de l'état de son père vint se fixer à Lacharnille, avec Hélène et Mary. Il appela à son aide les lumières de la science. Des médecins célèbres visitèrent le malade. Ils attribuèrent le mal à la décrépitude et à des causes morales contre lesquels il était difficile de réagir. Les soins, le calme, l'affection étaient encore les meilleures remèdes.

Hélène fut prise d'une pitié profonde, mais la crainte lui imposait la réserve. Par générosité, elle voulut soigner le malade. D'abord repoussée, elle ne se rebuta pas ; elle fut douce, bonne, patiente, héroïque elle triompha. Touché de ce dévouement qui faisait honte à son indifférence, M. Forbilan comprit enfin sa longue injustice et commença une tardive réparation. Dédaignée aux jours heureux, Hélène venait à lui à l'heure de la souffrance ; il l'avait méconnue, il se mit à l'aimer, désireux de réparer sa faute, craignant la mort. La pauvre enfant oublia le passé. Ce qu'elle avait fait d'abord par devoir, elle le fit par sentiment. Dieu ordonnait de pardonner, elle pardonna, son cœur lui disait d'aimer, elle aima. Elle employa, à cette œuvre d'humanité, les trésors de son âme ; elle prodigua ses soins et ses consolations au vieillard, avec toute la délicatesse de la femme et l'ingéniosité du dévouement.

Aussi l'état de M. Forbilan insensiblement s'améliora. Il souffrit moins du grand vide de l'absence, subissant, sans trop s'en rendre compte, l'influence de cette femme, considérée par lui comme une enfant timide, Hélène le désorientait ; sa vertu si simple, si naturelle, si aimable le séduisait. Il sentit la supériorité de cette âme, il chercha à l'expliquer. D'abord son scepticisme ne voulut y voir qu'une nature privilégiée, mais bientôt son esprit attentif surprit d'autres secrets. Les doutes l'assaillirent, et, ne voulant pas s'avouer vaincu il soutint une lutte intérieure contre lui-même. Puis, peu à peu, au contact d'Hélène, ses idées s'ébranlèrent, et le jour vint où le souvenir d'Elvire éveilla dans son cœur les premiers remords. Mais il était trop tard pour réparer son œuvre, et cette constatation devait empoisonner ses jours.

Cependant Elvire épousa Armand Savigny, malgré l'opposition de son père qui refusa de recevoir les jeunes époux. Mais Hélène, profitant de l'affection et de la confiance que le vieillard lui accordait maintenant, ne désespérait pas d'arriver à une réconciliation prochaine et y travaillait sans relâche. René l'encourageait dans cette voie, car cette brouille de famille était pleine d'amertume pour son cœur généreux. Armand d'ailleurs rendait Elvire parfaitement heureuse ; il avait repris sa place au barreau, laissant la politique, voulant se faire une réputation comme avocat.

Les visites de Marius Salvatar à Lacharnille devinrent de plus en plus rares. Déçu dans ses espérances, repoussé par Elvire, il gardait dans son cœur une secrète rancune. De plus, le succès de ses affaires semblait moins brillant et les actionnaires n'étaient pas sans inquiétude.

Quant à Hélène elle recevait des lettres fréquentes de son père et ne laissait échapper aucune occasion de poursuivre ce qu'elle appelait sa mission. Attentivement, elle lisait toutes les chroniques judiciaires, prenant des renseignements, s'adressant, tour à tour, à René, à Sylvain de Livarnel et à Armand Savigny qui, volontiers, se mettaient à sa disposition, sans partager pourtant son naïf espoir. Bientôt d'ailleurs Armand avait quitté Larochette, pour se fixer à Paris, et Marius Salvatar le remplaçait, en qualité de maire.

Le vieux solitaire de la maison isolée était mort. Hélène l'avait pleuré. . . . Il s'en était allé presque seul au cimetière, le colosse, jadis premier magistrat de Larochette. Par une grise matinée on le transporta à travers la forêt, jusqu'à l'église du village et on le mit en terre comme un oublié, comme un déchu.

A côté des larmes, les sourires ; Grande joie à Lerville ; Mary devint mère d'un enfant qui reçut, au baptême, le nom de Léna, et eut Hélène pour marraine suivant le désir de Mary. L'avenir rayonnait tout entier dans ce berceau, l'avenir avec ses rêves et ses illusions éternelles. Et la belle espérance luisait éclairant tour à tour la nuit de ceux qui s'en vont et le jour de ceux qui viennent.

Un matin, au retour de sa promenade accoutumée, M. Forbilan se tourna vers Hélène, l'air anxieux :
— Je me sens mal ! . . . dit-il.
Et il tomba épuisé.
(A continuer)

LA COMPAGNIE
C. A. HAMEL
MACHINISTE
ENGINES, BOUILLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.
RUE MONDOR
ST-HYACINTHE

Douleurs dans le dos

DUES FRÉQUEMMENT A UN FOIE PARESSEUX OU A DES TROUBLES DANS LES ROGNONS

M. Frank Walter, de Exeter, parle de souffrances et raconte comment les Pilules Roses du Dr Williams l'ont guéri après que les autres remèdes eurent été sans effet.

De l'Advocate, Exeter.
M. Frank Walters est un jeune homme personnellement connu de la plupart des résidents de Exeter, où il a vécu presque toute sa vie. Parlant récemment à un éditeur de l'Advocate, M. Walter a dit : — En justice pour les Pilules Roses du Dr Williams, je crois de mon devoir, vu ce qu'elles ont fait pour moi, d'ajouter mon témoignage aux milliers d'autres qui ont déjà été publiés. Depuis plusieurs mois je souffrais de douleurs dans le dos. On pensait que ces douleurs étaient dues à des dérangements du foie et des rognons ; mais qu'elles qu'en fussent la cause, elles me faisaient souvent souffrir une terrible agonie. Les douleurs n'étaient pas toujours confinées au dos ; elles se faisaient aussi sentir dans d'autres parties du corps. A cause de cela je n'eus que très peu de repos, mon appétit disparut et je diminuai beaucoup en poids. J'essayai différents remèdes qui m'étaient indiqués par mes amis. Ces remèdes n'eurent aucun effet et je fus presque dégoûté des remèdes. C'est alors qu'un ami personnel me pria d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je me laissai difficilement convaincre, parce que j'en avais presque conclu que les médecines ne me guériraient jamais. Mais comme il insistait, je décidai finalement d'essayer. J'achetai d'abord une boîte de ces pilules, et, à mon grand étonnement, j'éprouvai un grand soulagement avant que la boîte fût épuisée. J'en achetai de nouveau une couple de boîtes, qui m'ont rendu à ma première santé. Je n'hésite pas de recommander cette médecine, afin que les autres puissent profiter de mon expérience, et cesser d'endurer les tortures qu'ils souffrent.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent jusqu'aux derniers vestiges de la maladie. Elles renouvellent et purifient le sang, réconfortent les nerfs, et rejettent aussi la maladie du système. Si votre marchand ne tient pas cette médecine, on vous les enverra franc, de port, sur réception de 50 cents pour une boîte, ou six boîtes pour \$2,50, si vous adressez à Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Le vieux solitaire de la maison isolée était mort. Hélène l'avait pleuré. . . . Il s'en était allé presque seul au cimetière, le colosse, jadis premier magistrat de Larochette. Par une grise matinée on le transporta à travers la forêt, jusqu'à l'église du village et on le mit en terre comme un oublié, comme un déchu.

A côté des larmes, les sourires ; Grande joie à Lerville ; Mary devint mère d'un enfant qui reçut, au baptême, le nom de Léna, et eut Hélène pour marraine suivant le désir de Mary. L'avenir rayonnait tout entier dans ce berceau, l'avenir avec ses rêves et ses illusions éternelles. Et la belle espérance luisait éclairant tour à tour la nuit de ceux qui s'en vont et le jour de ceux qui viennent.

Un matin, au retour de sa promenade accoutumée, M. Forbilan se tourna vers Hélène, l'air anxieux :
— Je me sens mal ! . . . dit-il.
Et il tomba épuisé.
(A continuer)

Delle S. MESSIER,
MODISTE,
Informe les Dames de la ville de Saint-Hyacinthe et des paroisses environnantes qu'elle ouvrira, le 23 courant, le magasin
No. 198 Rue Cascades,
ci-devant occupé par M. C. LAPIERRE, (près de la Banque de St-Hyacinthe), avec un grand assortiment de

Manteaux, Costumes, Etoffes à Robes, Garnitures, Blouses en Soie et Satén, Lingerie pour Dames et pour Enfants.
Ces articles étant confectionnés chez moi, je suis en mesure de vendre à meilleur marché que qui que ce soit.
Une visite est sollicitée.
Delle S. Messier.
à-15-5-1.

M. Augustin Côté, ancien propriétaire du Journal de Québec, et beau-père de l'hon. M. Flynn a célébré, mercredi, le 82ème anniversaire de sa naissance. C'est certainement le doyen des journalistes de la province de Québec.

UNE DÉCOUVERTE PRÉCIEUSE

La Comptabilité n'a plus d'ennuis ni de secrets.

En réalité M. B. LALIME, professeur de l'ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE, de St-Hyacinthe, vient de perfectionner un SYSTÈME INFALLIBLE DE PREUVE ET DE VÉRIFICATION des livres de comptes qui fait disparaître tous les ennuis et toutes les inquiétudes des comptables et les soustrait à cette espèce de torture morale qui empoisonne le temps qui devrait être consacré au repos.

L'erreur commise est, d'après ce nouveau système, signalée aussitôt que commise et il n'est pas nécessaire de la chercher dans de longues colonnes de chiffres. Comme ce secret important est facile à acquérir, nous le signalons aux intéressés et ils pourront se procurer, sur demande adressée à M. Lalime, des informations complètes sur ce nouveau système. 1-1-50.

Terre à Vendre

A L'ANGE GARDIEN

COMTÉ DE ROUVILLE.

Une terre de 72 arpents en superficie, située au Rang St-George, à 15 arpents de la station d'Angéline— (Vermont Central) et à 2 milles de l'Eglise de L'Ange Gardien et de la station du C. P. R. 20 arpents en culture.—20 arpents en bois et le reste en prairie.

Maison, grange, écurie, remise—le tout en bon ordre.
Prix \$700—conditions de paiement faciles.

S'adresser à OLIVIER ROBERT, Angéline, Qué.

ou au Rev. L. A. LAROCQUE, Ptre., L'Ange Gardien, Rouville.

j. a. d.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Hôpital, Collège Militaire Royal Kingston, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 29 mars 1901, inclusivement, pour la construction et l'achèvement d'un édifice pour un Hôpital, au Collège Militaire Royal de Kingston, Ont.

Les plans et devis pourront être vus au ministère des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau de Arthur Ellis, éc., architecte, Kingston, Ont. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucun autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent de son montant. (10 p. c.) et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, JOS. R. ROY, Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 mars 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 2 f.

Cordeau & Lajoie

Rue Piété

ST-HYACINTHE,

FABRICANTS DE

Bieres de Gincembre.

SODAS et

Liqueurs de tempérance

Propriétaires de l'Eau Minérale

'EXCELSIOR

Nouvelle Ligne

—DE—

TELEPHONE

ENTRE :

St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Eugène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet.
Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

AVIS

Un porte-manteau et pardessus laissés à l'Hôtel Américain, Drummondville, le 26 septembre 1900, seront vendus sous trois jours, s'ils ne sont pas réclamés avant,

L. N. TRUDEAU

DENTISTE,



102 Rue MONDOR, ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

Edmond Fournier

Relieur,

RUE CASCADES,

No 199,

ST-HYACINTHE.

M. O. DAVID & CIE

Maison à la Mode !

HARDES FAITES

D'avance et sur commande.

Assortiment complet de

Tweeds et Fournitures

84-86 rue St-Simon, Place du Marché

ST-HYACINTHE.

J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Alf. Lapalme

CHAPELIER & MANCHONNIER.

114 - Rue St-Anoine - 114, Place du Marché,

ST-HYACINTHE.

Chapeaux en soie,

en Feutre et

en Paille

CASQUES, CASQUETTES.

Chemises blanches et de couleur, Corps, Caleçons, Cois, Collets etc., Grande Variété.

Confection et Réparation

—DES—

Fourrures.

Une visite est sollicitée.

Simard & Godbout

MEUBLIERS

252-254 RUE CASCADES ST-HYACINTHE

Assortiment complet et choisi de Meubles de toutes variétés de patrons et formes pour Salon, Salle à Diner, Boudoir, Chambre à Coucher et Cuisine.

L'achat du stock de A. Noreau, à des conditions avantageuses, nous permet de vendre à 25 POUR CENT de réduction, plus POUR CENT pour du comptant

CANAPÉS, CHAISES, CHIFFONNIERS, COMMODES, SIDEBOARDS, SOFAS, TABLES, ETC., ETC.

Meubles sur commande à court délai.

Réparations faites avec soin

CHAUSSURES

JOS. MORIN



No 183

Rue Cascades, Bloc Martel, St-Hyacinthe, Qué.

Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas.

Valises, Sacs de Voyage, etc.,

En Gros et en Detail.

Venez et vous serez bien servis.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité de St Hyacinthe